

BUDGET PARTICIPATIF : C'EST LE MOMENT DE VOTER

CITOYENNETÉ 39 projets proposés par des habitants ou des associations ont été retenus pour cette 4^e saison. Du 1^{er} au 15 février, c'est toujours à vous de jouer en votant pour les deux idées que vous préférez : l'une pour toute la ville ; l'autre pour votre quartier. Le vote est possible en ligne sur participez.nanterre.fr ou en déposant un bulletin dans les urnes situées dans cinq lieux nanterriens. Tous les détails et la liste des projets sont à retrouver dans ce numéro. **CAHIER SPÉCIAL**



NANTERRE

LE MAGAZINE
DE VOTRE VILLE

INFO

WWW.NANTERRE.FR

février 2023

#481

Entrez dans ses studios

TALENTS À 28 ans, Sofiane Ziad est un jeune talent remarqué par la ville en 2022. Musicien entre variété et rap, il gère désormais un lieu clé pour les artistes nanterriens. **Page 15**



C'est parti pour le nouveau centre de santé

1^{RE} PIERRE Le maire a lancé les travaux du futur centre municipal de santé, en présence de représentants de la métropole, du département et de la région. Un évènement fort dans la politique d'accès à la santé pour toutes et tous menée à Nanterre. **Page 4**



Faire rimer femmes et sciences

ÉGALITÉ Le collège Évariste-Galois a permis à des élèves de 4^e de rencontrer des femmes médecins, chercheuses, ingénieures... Une initiative utile aux jeunes filles qui cherchent leur voie et à l'avenir de toute la société. **Page 16**



Ville de Nanterre



DOSSIER SÉCURITÉ-PRÉVENTION-MÉDIATION



Proximité renforcée



WASH'N DRY
CONCEPT

Votre laverie
7j/7
de 7h à 22h



Des programmes
de lavages
et de séchages
pour vos besoins,
quotidiens
ou
gros volumes

Possibilité de paiement par

Lavage rapide
en 30 min environ

Capacité de lavage
de 8 kg à 18 kg

Machines spéciales pour
couettes, couvertures,
duvets, rideaux, etc.

Séchoirs grande capacité

Carte de fidélité avec tarifs promotionnels

**RAPIDE
PRATIQUE
ÉCONOMIQUE**

Lavage cycle court

8 Kg 5€

12 Kg 7€

18 Kg 9€

Dose de lessive 1€

Séchoir grande capacité

10 mn 1€

Laverie **WASH'N DRY**

2 & 336 avenue Georges Clémenceau

92000 NANTERRE

Tél. 01 47 72 94 39



©Galina - stock.adobe.com



Senior Compagnie

Courbevoie

NOUVEAU SERVICE Portage de repas

Spécialiste du maintien à domicile, notre agence vous propose un nouveau service de portage de repas. Tous les jours de la semaine, midi et soir, profitez d'une offre de repas adaptés à vos régimes alimentaires. Cuisinés localement et journalièrement, ces repas sont déposés dans votre frigo par notre livreur.

2 repas offerts !*

50%
de crédit
d'impôt**
selon la loi en vigueur

VALÉRIE FRANCE
**Capital
MEILLEURES
ENSEIGNES**
QUALITÉ DE SERVICE
2023
avec ELUSO 5

VOS REPAS À DOMICILE ET SUR MESURE



Adapté au
régime alimentaire



Repas midi
et soir



Alimentation
saine et naturelle



Cuisine locale

* 2 repas offerts pour toute commande de 7 déjeuners complets par semaine pour 1 mois minimum. Offre valable 1 seule fois par bénéficiaire.
** Pour bénéficier du crédit d'impôt lié aux services à la personne prévu par le code général des impôts, il est rappelé que la livraison de repas est comprise dans une offre globale de services effectués au domicile du client. Seuls les coûts de livraison sont soumis au crédit d'impôt.

Pour toute demande d'information,
n'hésitez pas à nous contacter :

Livraison sur Nanterre
01 47 47 70 19

SARL PAMAGALO SERVICES - Franchisé indépendant membre du réseau Senior Compagnie - R.C.S. 812 504 546 - N°SAP812504546

senior-compagnie.fr

E.Leclerc
NANTERRE

JEUDI 2 FÉVRIER



SAINT-VALENTIN

Du 1 au 14 février 2023

54€

pendentif laque pailletée,
or jaune 0,73 g



le manège à
bijoux
E.Leclerc

**DU 31 JANVIER
AU 11 FÉVRIER**

**PETIT
BAZAR,
GRANDES
AFFAIRES**



TÉLÉCHARGEZ

APPLICATION MON E.LECLERC

Votre assistant personnel de courses.

Du lundi au jeudi : 8h30 - 20h30

Vendredi : 8h30 - 21h00 • Samedi : 8h30 - 20h30



99 rue Paul Vaillant Couturier
92000 Nanterre

Tél. 01 47 24 45 54

www.e.leclerc/mag/e-leclerc-nanterre

e.leclerc.nanterre92

e.leclerc_nanterre

e.leclerc.nanterre

Images : Adobestock.com



5
Actualités
 Démarche :
 la préinscription en crèche



8 **ACTUALITÉS**
 Parcoursup : à l'heure des choix,
 vers qui se tourner ?



7
Actualités
 Avec les étudiants précaires



16
Vie des quartiers
 La rue Pascal transformée



18
Culture
 Menuisier-luthier
 et musicien-taquin



21
Sports
 En tête !



26
Vie pratique
 Donner pour sauver des vies

Actualités 5 | 11 _____

5 STOP À LA GALÈRE DANS LES TRANSPORTS !

5 EST-CE QUE LA SEINE BOUT ?

6 LES LOCATAIRES EN PREMIÈRE LIGNE DANS LA CRISE DE L'ÉNERGIE

9 AUTOUR DU CASH, ÇA Y EST : LES TRAVAUX COMMENCENT !

Dossier 10 | 14 _____

SÉCURITÉ, PRÉVENTION, MÉDIATION : DE NOUVEAUX MOYENS DÉPLOYÉS

Cahier spécial I | IV _____

Budget participatif : DU 1^{ER} AU 15 FÉVRIER, VOTEZ POUR VOS PROJETS PRÉFÉRÉS

Talents 15 _____

SOFIANE ZIAD

Vie des quartiers 16 | 17 _____

16 **PARC SUD**
 Et si nous devenions des femmes de sciences ?

17 **LA BOULE/CHAMPS-PIERREUX**
 Une cité pour la recherche et les loisirs

Culture 18 | 19 _____

19 **SI VOUS N'ALLEZ PAS AUX AMANDIERS, LE THÉÂTRE DES AMANDIERS VIENDRA À VOUS !**

19 **LE GOÛT DU RISQUE ET DE L'ÉCHEC**

Sports 20 | 21 _____

20 **BASKET, LE 12 MARS : ILS DONNERONT LE MEILLEUR D'EUX-MÊMES**

21 **JON AVDIU, JEUNE VICE-CHAMPION DE FRANCE**

Histoire 22 _____

ENQUÊTE SUR LE MUR D'ENCEINTE DU BOURG DE NANTERRE (2/2)

Libres expressions 24 | 25 _____

Vie pratique 26 _____

Entendre et renoncer



N° 481
Magazine municipal d'information

130, rue du 8-Mai-1945
92 000 Nanterre
Tél.: 39 92
Fax: 01 47 21 83 10

Directrice de la publication:
Zahra Boudjemai

Directrice de l'information:
Stéphanie Decker

Rédacteur en chef:
Olivier Ruiz

Secrétaire de rédaction:
Chloé Sauvage

Journalistes:
Isabelle Fruchard,
Guillaume Gesret,
Catherine Portaluppi.

Photographes:
Claire Macel,
Mathias Glikmans.

Création et réalisation graphique:
agencescoopcommunication
13464-MEP

Publicité:
HSP: 01 55 69 31 00

Imprimerie:
Public Imprim/IPS Passy

Tirage: 43 500 exemplaires

Pour la version sonore:
mission handicap 39 92,
mission.handicap@mairie-nanterre.fr
et sur NANTERRE.FR

Photo de couverture:
Claire Macel



Dès le 2 février,
découvrez le contenu
enrichi de ce numéro sur
WWW.NANTERREINFO.FR



PATRICK JARRY
Maire de Nanterre
Conseiller départemental
des Hauts-de-Seine

Dans votre quartier, vous en connaissez certainement. Des jeunes retraités qui s'occupent d'une association sportive ou humanitaire, d'un club de sport ou d'une amicale de locataires. En France, les plus de 60 ans représentent un tiers des bénévoles, et 40 % des associations sont présidées par un senior. C'est aussi le cas à Nanterre. Ces femmes et ces hommes qui ont toute une carrière professionnelle derrière eux s'investissent dans la vie de leur ville. Elles et ils sont utiles à la société. Quelle formidable richesse !

Et si l'on parlait de cette réalité et de cet apport indispensable pour penser que l'âge légal de la retraite est bien plus qu'une question financière ? Et si l'on estimait que l'intérêt général commande de ne pas allonger la durée de vie au travail pour mieux donner de la durée de vie au lien social, à la solidarité, à la citoyenneté ?

Rien ne peut justifier de vouloir faire travailler jusqu'à 64 ans des millions de personnes déjà confrontées à la précarité, aux bas salaires, aux conditions de travail dégradées. D'autant que pour de nombreux salariés, notamment pour les femmes qui ont des carrières hachées, cela signifie un départ à 66 ans, 67 ans, voire plus, pour bénéficier d'une retraite à taux plein.

Cette réforme n'est bonne ni pour les jeunes qui entrent de plus en plus tardivement dans la vie professionnelle et devront de ce fait travailler jusqu'à 67 ans au moins, ni pour les plus de 50 ans confrontés bien souvent à la perte d'un emploi, et pour qui ces deux années supplémentaires seront deux années de chômage de plus.

Le seul argument des partisans de la réforme est de brandir la menace d'un déficit des caisses de retraite. Outre que ce déficit n'est absolument pas démontré quand on sait que l'ensemble du système des retraites a dégagé un excédent de 900 millions d'euros en 2021, à supposer que ce déficit surgisse dans les années qui viennent, il serait relativement faible, et pourrait être comblé, par exemple, par une légère augmentation des cotisations patronales. D'autres pistes sont avancées, notamment la mise à contribution des profits et des dividendes.

Le gouvernement doit entendre le pays tout entier et renoncer à cette réforme.

« Et si l'on estimait que l'intérêt général commande de ne pas allonger la durée de vie au travail pour mieux donner de la durée de vie au lien social, à la solidarité, à la citoyenneté ? »



Patrick Jarry, maire de Nanterre, Didier Debord, conseiller municipal délégué à la santé, et les membres de la famille de Juliette Ténine.

LA PHOTO DU MOIS

Le centre de santé Juliette-Ténine ouvrira ses portes début 2025

Le chantier du futur centre municipal de santé a été lancé officiellement le 18 janvier dernier avec la pose de la première pierre par le maire, Patrick Jarry. Poursuivant sa politique de féminisation de l'espace public, la municipalité a choisi de rendre hommage à Juliette Ténine. Chirurgienne dentiste qui a terminé sa carrière au dispensaire de Nanterre, où elle repose après nous avoir quittés en 2003, cette résistante et militante communiste s'était engagée dans les Brigades internationales en Espagne en 1938. Arrêtée en 1942, évadée et réfugiée chez son amie et grande figure de la Résistance française, Germaine Tillion, elle avait rejoint le réseau de renseignements des francs-tireurs et partisans, ce qui lui a valu la médaille de la Résistance après-guerre. ● O.R.

▶ Voir notre reportage sur la chaîne **VILLE DE NANTERRE**



EN CHIFFRE

95 782

C'est le nombre officiel de Nanterriennes et de Nanterriens au 1^{er} janvier 2023. Issu du recensement 2020, ce chiffre montre une augmentation mesurée sur une période de six ans (+ 2,43 %). Nanterre demeure donc la deuxième ville des Hauts-de-Seine par son nombre d'habitants. Ces données reflètent le dynamisme et l'évolution modérée de la population. Rendez-vous en mars pour plus de détails sur l'évolution à long terme de la population, après la période de recensement qui dure cette année jusqu'au 25 février. ● O.R.

STOP À LA GALÈRE DANS LES TRANSPORTS !

MOBILISATION Le 5 janvier dernier, des usagers des transports publics franciliens et des élus locaux se sont réunis à Nanterre-Préfecture pour dire stop à la dégradation du service et à l'augmentation de ses tarifs.

● PAR OLIVIER RUIZ

En cette fin de journée d'hiver, une centaine de personnes se sont mobilisées pour dénoncer à la fois l'augmentation du Pass Navigo et la dégradation – très nette depuis l'été dernier – du service assuré dans les transports publics de la région Île-de-France. Être entassés comme du bétail sur les quais ou dans les rames du métro et du RER ; attendre le bus 159 ou le 304, surtout quand cela peut durer vingt-cinq, trente voire cinquante minutes ou une heure, les usagers n'en peuvent plus ! Et surtout quand, dans le même temps, le prix du Pass Navigo toutes zones passe de 75,20 à 84,10 euros par mois depuis le 1^{er} janvier. Dans la foulée de la pétition « Stop la galère », créée fin 2022, ils étaient donc le 5 janvier dernier sur l'esplanade de la gare RER de Nanterre-Préfecture. Ils ont dit leur colère et leur exaspération et promettaient de se retrouver toutes les semaines pour obtenir satisfaction. Ils ont trouvé à leurs côtés, et pour les écouter, de nombreux conseillers municipaux de Nanterre, des conseillers régionaux et la députée des Hauts-de-Seine, Sabrina Sebaihi. Pour le maire, Patrick Jarry, cette situation est inacceptable : « Le quotidien de ceux qui habitent, travaillent ou étudient à Nanterre est de plus en plus synonyme de galère. Alors qu'il faudrait investir massivement dans la modernisation et le développement du réseau des transports publics franciliens pour faciliter la mobilité de ses habitants, servir l'emploi, réduire l'usage de la voiture et ainsi faire face au défi écologique, des choix sont faits qui vont totalement à l'encontre du bon sens et des besoins, non seulement de la population, mais également du dynamisme économique de nos villes et de l'urgence de protéger la planète. » Il tient à alerter sur le fait que « derrière cette dégradation générale des transports, c'est l'accélération de leur privatisation qui se dessine. » Le maire affirme également sa détermination à « combattre le choix archaïque auquel la région Île-de-France entend procéder avec la complicité du gouvernement, car face au défi de la transition écologique, au besoin de mobilité de nos concitoyens, comme en raison de la grave crise du logement qui frappe le Grand Paris et contraint les Franciliens à des trajets quotidiens de plus en plus longs, ce n'est pas de moins d'investissement public pour les transports collectifs dont nous avons besoin, mais, au contraire, d'un service public moderne, de qualité, et accessible à toutes et à tous. » Il se montre enfin vigilant quant au « respect des engagements pris sur la prolongation du RER E jusqu'à Nanterre, déjà repoussée à mi 2024, ainsi que sur l'arrivée Grand Paris Express après 2030 et, plus encore, du tramway à venir ultérieurement et pour lequel les financements ne sont toujours pas actés ». Il s'agit d'une attente très forte « qui doit [pourtant] permettre une offre de transport reliant les différents quartiers de notre ville ».



 Pétition sur [STOPGALERE.FR](https://www.stopgalere.fr)



L'équipe municipale et la députée des Hauts-de-Seine, Sabrina Sebaihi, mobilisés pour dénoncer l'augmentation du Pass Navigo et la dégradation des transports publics en Île-de-France.

On en parle

Est-ce que la Seine bout ?

INSOLITE Les Nanterriennes et les Nanterriens qui se promènent à pied ou à vélo le long du fleuve ont certainement remarqué ces bouillonnements, de grosses bulles qui interpellent... Mais d'où viennent-elles ? Pour connaître l'explication de cet étrange phénomène, il suffit d'interroger les techniciens du Siaap, le service public de l'assainissement francilien. « Il s'agit d'un îlot de survie, explique Sabrina Massé Le Roy, la responsable de l'unité maintenance au Siaap. Nous injectons régulièrement de l'oxygène gazeux pour protéger les poissons. » En effet, en cas de forte chaleur ou d'orage violent, la prolifération des bactéries consommatrices d'oxygène fait chuter le taux d'oxygène dissous dans l'eau. Les poissons courent alors un risque d'asphyxie. En 1993, le Siaap a donc installé une cuve contenant de l'oxygène reliée à un tuyau qui court au fond du fleuve et qui permet de diffuser de l'oxygène dans la Seine. Une sonde mesure en permanence le taux d'oxygène dissous, et les techniciens décident d'injecter de l'oxygène quand le taux est inférieur à 3 mg par litre. C'est à ce moment-là que nous pouvons observer le fameux bouillonnement. « Les poissons viennent alors respirer dans cet îlot de survie, conclut Sabrina Massé Le Roy. Ce dispositif a montré son efficacité, nous n'avons plus constaté de phénomène de morts massives de poissons depuis que l'on injecte de l'oxygène. » ● G.G.

 Voir le reportage sur la chaîne [VILLE DE NANTERRE](https://www.villedenanterre.fr) > rubrique Aménagement – Environnement – Écologie urbaine : Le Samu des poissons

LA QUESTION DU MOIS

Préinscription en crèche : comment ça marche ?



Photos : Claire Macel

TÉLÉSERVICE Plus simple, plus clair et plus pédagogique : un nouveau service de préinscription en crèche a été mis en ligne début janvier sur le site internet de la ville, [nanterre.fr](https://www.nanterre.fr). Les parents sont invités à commencer la démarche à partir du premier jour du quatrième mois de grossesse. Des vidéos de présentation des différents modes de garde leur permettent de faire leur choix de crèche. La préinscription s'effectue ensuite par ordre de priorité et d'ancienneté de la demande dans les établissements de la ville. Un code de suivi est attribué aux parents leur permettant de suivre l'évolution de leur dossier et d'apporter des documents complémentaires, si besoin. Lorsque l'enfant est né, ils doivent confirmer la préinscription en ajoutant l'acte de naissance à leur dossier. Celui-ci sera examiné au sein d'une commission, qui se réunit trois fois par an, et une réponse leur sera communiquée par courrier dans un délai de trois semaines. La préinscription en crèche peut également s'effectuer à l'hôtel de ville ou en mairie de quartier sur rendez-vous au 39 92. Sachez par ailleurs que la ville recrute régulièrement du personnel qualifié pour travailler dans ses crèches. ● I.F.

 [NANTERRE.FR](https://www.nanterre.fr) > Démarches > Espace famille > Mon enfant a entre 0 et 3 ans > Préinscription en crèche : mode d'emploi ou [NANTERRE.FR](https://www.nanterre.fr) > Mon compte > Gérer les besoins de la famille > Faire une demande de préinscription en crèche.

Les locataires en première ligne dans la crise de l'énergie

BUDGET Face à la flambée des coûts de l'énergie et à l'augmentation brutale des charges, comment les bailleurs et les locataires ont-ils réagi ?
Faisons le point, un an après le début de la crise. ● PAR ISABELLE FRUCHARD

« Je reçois une vingtaine de personnes chaque jeudi et j'élabore avec elles des plans d'apurement de leurs dettes. Les échelonnements sont de plus en plus longs. Cent euros d'augmentation de charges, c'est important pour les revenus les plus faibles. Cette hausse a eu lieu en octobre 2022, exigible le 1^{er} novembre, sans que les gens ne soient informés au préalable. » Patrick de Gallard est président de l'Amicale des tours Aillaud et locataire dans le patrimoine de Hauts-de-Seine habitat. Il mesure au quotidien les difficultés de certains locataires à boucler les fins de mois, dans un contexte où les hausses des charges s'ajoutent à celle de l'inflation. Pour les locataires de Seqens, un autre des principaux bailleurs de la ville, la facture a également été douloureuse. « Les locataires bénéficiaient d'un tarif gaz très bas grâce à notre marché avec Engie. Nous les avons informés individuellement mi-septembre de l'augmentation de la provision. Aujourd'hui, nous attendons un fonds d'aide énergie de notre groupe Action logement, qui devrait être débloqué au cours du 1^{er} trimestre 2023 », explique Jean Tribout, directeur délégué Hauts-de-Seine à Seqens. Du côté de Nanterre coop' habitat, le plus gros bailleur social de la ville, les quelque 8 000 ménages chauffés au gaz ont été davantage préparés à ces hausses de prix. En concertation avec les représentants des locataires, une hausse de 30 % des « provisions chauffage » a été décidée dès le mois de décembre 2021 afin de lisser celle-ci sur la durée. Par ailleurs, Nanterre coop' habitat a impulsé une mobilisation aux côtés des acteurs

de l'USH (Union sociale pour l'habitat qui regroupe les organismes HLM) pour exiger l'extension du bouclier tarifaire sur le gaz aux résidents des logements sociaux. Mobilisation payante puisque l'État a accepté de prendre en charge une partie du coût de l'énergie pour limiter la hausse à 15 % à partir de janvier. Pour autant, l'inquiétude demeure et les revendications sont loin d'être épuisées. « Certaines familles ont vu leur facture d'eau chaude monter en flèche sur

leur quittance de décembre et ont dû demander des échéanciers, témoigne Gérard Hodemon, trésorier du conseil local de la Confédération nationale du logement (CNL). Avec l'ensemble du mouvement HLM et les organisations de locataires, nous demandons notamment la baisse de la TVA sur le gaz et l'électricité à 5,5 %, l'augmentation des plafonds d'APL et le retour à un véritable service public de l'énergie avec des tarifs réglementés. »



AdobeStock - Negro Elkha

Des attributions de logement EN TOUTE TRANSPARENCE

Depuis la loi Égalité et citoyenneté de janvier 2017, l'accès des Nanterriens au logement social est grandement menacé. En cause, la reprise en main, par le préfet, du contingent dont la gestion était jusqu'alors déléguée à la ville. Nanterre se voit ainsi privée de l'attribution de 250 logements par an. Une mesure qui a pour conséquence d'allonger les délais d'attribution de logement. Dans ce contexte difficile, la municipalité s'engage à publier, chaque mois, dans *Nanterre info*, la liste des logements attribués en commissions. Sachez que, lorsqu'un logement du contingent de la ville se libère, le service habitat recherche des candidats potentiels dans le fichier des demandeurs inscrits en fonction de la typologie, de la surface du logement et du montant du loyer. Les candidats correspondants sont classés par ancienneté de la demande. Les dossiers sont ensuite étudiés un à un en commissions d'attribution. **Le critère d'ancienneté détermine l'ordre de la proposition.** Les dossiers des candidats ayant refusé plusieurs appartements sont écartés. En cas de refus multiples sur un même logement, l'appartement reste inoccupé plusieurs mois et, surtout, il retourne dans le giron du bailleur qui peut l'attribuer à des demandeurs non nanterriens.

Commissions d'attribution de logements de mai 2022 (*)

En mai 2022, 23 logements ont été libérés sur le contingent ville. Parmi eux :

- 23 logements ont été attribués ;
- 103 candidats ont été contactés pour l'attribution de ces logements. 60 d'entre eux ont refusé la proposition.

Typologie	Quartier	Ancienneté de la demande du ménage relogé
T1	Chemin-de-l'Île Centre	→ mai 2013 → février 2006, mars 2014
T2	Plateau/ Mont-Valérien Chemin-de-l'Île Petit-Nanterre	→ novembre 2015, mars 2015 → mars 2013, avril 2016 → décembre 2017
T3	Petit-Nanterre Parc Sud La Boule/ Champs-Pierreux Centre Plateau/ Mont-Valérien	→ février 2017, avril 2015, juillet 2013 → juin 2018, mars 2018 → juin 2016 → août 2010, janvier 2015 → mars 2015
T4	Parc Nord Parc Sud La Boule/ Champs-Pierreux	→ novembre 2013 → février 2013 → février 2011
T5	Parc Nord Parc Sud	→ avril 2014 → mars 2018, juin 2013

Suivez l'avancement de votre demande de logement via la plateforme accessible en un clic sur WWW.NANTERRE.FR

Des étudiants de plus en plus précaires



Photos : Mathias Glikmans

Face à la situation très préoccupante de nombreux étudiants, les actions de solidarité s'organisent et se développent sur le campus de l'université Paris-Nanterre. Gros plan. ● PAR ISABELLE FRUCHARD

Une longue file de jeunes longe le mur extérieur de la Maison de l'étudiant à la fac, ce mardi de mi-janvier. À l'intérieur, derrière le comptoir, neuf bénévoles de l'association Linkee distribuent légumes, fruits, café et boîtes de soupe. Au fond du local, Pauline et Kellen de l'association Nightline informent les jeunes de ce service d'écoute gratuit et anonyme. « Je viens ici régulièrement depuis la rentrée. Avec 590 euros de loyer, il me reste environ 200 euros pour vivre, c'est trop peu. Heureusement, je viens de trouver un travail », témoigne Mohamed, 24 ans, en deuxième année de droit, arrivé du Sénégal en septembre dernier. Son cabas sous le bras, Nouhaila en troisième année de licence d'économie confie : « J'ai un programme d'étude trop chargé pour envisager de travailler en même temps. Mes parents me donnent environ 750 euros mais mon logement me coûte 600 euros... » Après la crise sanitaire qui les a durement touchés, les étudiants subissent aujourd'hui de plein fouet l'augmentation du coût de la vie. Selon une étude de 2022 de Linkee, deux étudiants sur trois sont en situation d'extrême précarité. À Nanterre, cette association de lutte contre la précarité et le gaspillage alimentaire distribue en moyenne chaque semaine



227 colis alimentaires principalement constitués d'invendus. L'an passé, c'était 114 en moyenne. « Cette aide a été mise en place en octobre 2020 pendant le confinement. Depuis, le nombre de distributions augmente régulièrement car nous avons de plus en plus d'étudiants demandeurs », pointe Cassandra Tanguy, salariée de Linkee. Pour répondre aux besoins de cette frange la plus fragile, l'université se mobilise. Une mission précarité et santé étudiante, composée de six enseignantes chercheuses, a été créée au printemps 2021 avec pour objectif de mieux connaître la situation et de faciliter l'accès aux aides existantes. Ainsi, le mardi est devenu une journée dédiée à ces questions avec, de 11h30 à 14h30, un accueil commun du Secours populaire et de la Croix-Rouge. Sont proposés des consultations médi-

DES RESSOURCES UTILES

Service social du Crous : du lundi au vendredi de 9h15 à 12h30 sans rendez-vous ; de 14h à 17h sur rendez-vous (messervices.etudiant.gouv.fr > Prendre rendez-vous avec le Crous ou 01 40 51 62 00). Bâtiment Clémence-Ramnoux, salle E19. En cas d'urgence, adressez un mail à service-social@crous-versailles.fr

Le CCAS (centre communal d'action sociale) de la ville oriente les jeunes résidant depuis plus de six mois à Nanterre.

Accueil commun du **Secours populaire, Croix-Rouge et Crous** : le mardi de 11h30 à 14h30 à la Maison de l'étudiant.

Linkee, distribution alimentaire sur inscription à etudiant@linkee.co : mardi de 15h30 à 17h à la Maison de l'étudiant (200, avenue de la République).

Agoraé, épicerie solidaire à la Maison de l'étudiant. Ouverture du lundi au vendredi. Sur inscription uniquement via le site parisnanterre.fr

Dunya-Ethic, association d'aide aux étudiants étrangers. Permanences mensuelles à la Maison des habitants (119, avenue Pablo-Picasso). Tél. : 07 58 60 26 54 ou 06 05 93 24 09. Prochain rendez-vous : 18 février de 15h à 19h.

cales, des conseils psychologiques, des distributions de produits d'hygiène et d'entretien et des colis alimentaires d'urgence. Une fois par mois, le Solidaribus offre des conseils juridiques (prochain RDV le 21 février) et, chaque premier mardi du mois, la Croix-Rouge met à disposition un vestiaire. Autre recours précieux, l'épicerie solidaire Agoraé propose des produits à 10 % du prix du marché. Gérée par des étudiants en licence pro gestion des organisations de l'économie sociale et solidaire, elle a reçu 593 bénéficiaires entre septembre 2022 et mi-janvier 2023.

Ibrahima, 18 ans, en première année de licence humanité

« Je perçois une bourse de 600 euros et un petit complément de l'association Du Pays basque aux grandes écoles. J'ai la chance d'avoir une chambre ici à la résidence du Crous qui me revient à 245 euros et de bénéficier des repas à 1 euro. Mes parents, qui vivent dans le Sud-ouest, n'ont pas les moyens de m'aider. La vie est chère mais je ne peux pas vraiment envisager de travailler, ça m'empêcherait de m'investir suffisamment dans mes études. J'ai vingt-cinq heures de cours par semaine et environ trois heures de travail personnel par cours... »

RESSOURCES

DES SITES UTILES pour vous orienter

Ce sont des mines d'informations pour découvrir les métiers et les formations, et trouver son orientation selon ses centres d'intérêt, le niveau visé, etc.



TERMINALES2022-2023.FR : un site ressources de l'Onisep pour réfléchir à son orientation, et découvrir filières et formations.

ONISEP.FR : tout ce qu'il faut savoir sur l'orientation, du collège au master.

ORIANE.INFO : le site dédié à l'orientation de la région Île-de-France.

CIDJ.COM : le site d'information jeunesse propose de nombreux webinaires (conférences en ligne) pour découvrir les métiers.

PORTES OUVERTES

À NANTERRE, ne les manquez pas !

Pour être sûr de faire le bon choix, rien de mieux que de découvrir les établissements, et d'échanger avec les étudiants et les équipes sur place.

IFPM, Institut de formation et de perfectionnement aux métiers : le samedi 4 février de 9h à 17h.

IFPM.COM

Université Paris-Nanterre

Le mercredi 15 février de 12h à 18h pour l'IUT gestion-finance-commerce.

Le mercredi 15 février de 13h à 17h pour les licences (et en ligne dès le 1^{er} février).

Le mercredi 8 mars de 14h à 17h pour les métiers de l'industrie à l'IUT de Ville d'Avray.

Le mercredi 22 mars : journée spéciale accessibilité.

PARISNANTERRE.FR

Lycée professionnel Claude-Chappe :

le samedi 25 mars de 9h30 à 12h.

Lycée professionnel Louise-Michel :

le samedi 25 mars de 9h à 12h.



Défilé de fin d'année du lycée Louise-Michel, le 24 mai dernier à la Maison de la musique.



Photos : Claire Macel

Faire ses choix dans les meilleures conditions

PARCOURSUP Combien de vœux saisir ? Comment s'y retrouver parmi les 21 000 formations en ligne ? Que faut-il écrire dans le projet motivé ? Parcoursup, la plateforme d'inscription aux formations de l'enseignement supérieur, inquiète beaucoup les lycéens et leurs familles. Un moment crucial pour lequel la SIJ de Nanterre et le CIO Rueil-Nanterre vous accompagnent et vous aident. ● PAR CATHERINE PORTALUPPI

Inscrivez-les en rouge sur votre agenda : tous les mercredis après-midi de février et jusqu'au 8 mars, la Structure information jeunesse (SIJ) de Nanterre organise des ateliers Parcoursup ouverts aux lycéens, aux étudiants en reconversion et aux parents. « On leur explique le fonctionnement de la plateforme, nous dit Aziza Rahmouni, informatrice jeunesse à la SIJ. On détaille les étapes et les enjeux lors de leur prise de décision, selon les réponses obtenues à leur vœux, la phase complémentaire, les solutions de recours. » Parmi les principales difficultés : la rédaction du projet motivé, sorte de mini lettre de motivation. « Les lycéens font souvent des copier-coller de la même lettre pour des formations très différentes, mais il faut absolument l'adapter », poursuit Aziza. « La plateforme est bien faite, assure Abdel-Karim Gassama, responsable de la SIJ. Elle propose des fiches descriptives pour chaque formation, mais elle est très chronophage. Et, surtout, elle est liée à un enjeu très important : pouvoir suivre les études de son choix. »

recommande en outre de prendre rendez-vous pour un entretien individuel approfondi avec un psychologue de l'Éducation nationale. « Ce moment des choix peut être très angoissant pour les lycéens et leurs familles. L'entretien permet d'y voir plus clair et d'envisager cette étape dans les meilleures conditions. »

SIJ : 49, rue Maurice-Thorez.

Tél. : 01 41 37 17 11

Ateliers Parcoursup les mercredis de février et début mars de 14h à 18h. Sans rendez-vous.

CIO : 101, route de l'Empereur

à Rueil-Malmaison. Tél. : 01 47 49 43 00

Inscription aux ateliers Parcoursup

par téléphone ou par mail :

cio-rueil@ac-versailles.fr.

Entretiens individuels sur rendez-vous.

PARCOURSUP.FR

Reportages à voir sur la chaîne **VILLE DE NANTERRE**

Recommandations

Voici plusieurs conseils à retenir : ne pas attendre et se renseigner dès maintenant sur les formations ; utiliser les 10 vœux possibles, mais jamais par défaut ; mettre en avant ses talents et ses compétences en dehors du champ scolaire (une pratique intensive du sport, un engagement bénévole, par exemple) ; explorer les formations ailleurs qu'à Nanterre et vérifier le coût des études. « Beaucoup de jeunes partent sur des écoles privées, parfois très chères. Mais il existe très souvent des formations gratuites, quasi identiques, au sein de l'enseignement public, avec de très bons professeurs », précise Abdel-Karim.

Le Centre d'information et d'orientation (CIO) Rueil-Nanterre organise aussi des ateliers Parcoursup pendant les vacances de février. Najat Zaim, la nouvelle directrice du CIO,

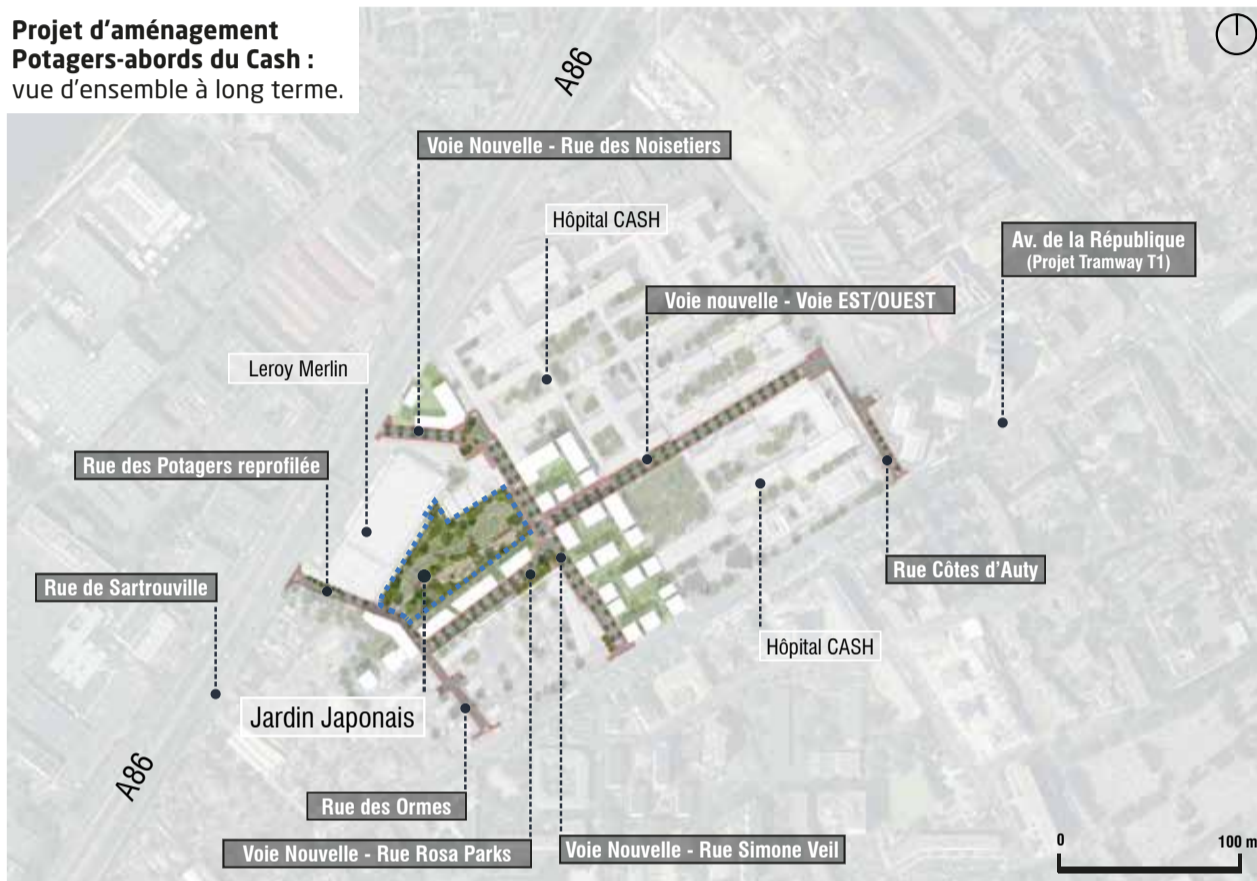


Les équipes de la Structure information jeunesse soutiennent les jeunes dans cette étape clé de leur parcours.

Autour du Cash, ça y est : les travaux commencent !

TRANSFORMATION Poursuivant le renouvellement urbain du Petit-Nanterre, les travaux qui accompagnent la restructuration à venir de l'hôpital et préparent l'arrivée du T1 viennent de débuter. ● PAR OLIVIER RUIZ

Projet d'aménagement Potagers-abords du Cash : vue d'ensemble à long terme.



La dimension environnementale a été particulièrement prise en compte avec la présence d'une zone de biodiversité au nord, inaccessible au public, et l'aménagement d'une zone humide, qui sera notamment alimentée par les eaux de pluies des rues environnantes. La fin de l'année devrait aussi voir démarrer les travaux de la rue des Noisetiers, qui reliera à terme la rue de Sartrouville à l'avenue de la République via la nouvelle rue Simone-Veil longeant l'emprise actuelle du Cash. L'aménagement des espaces publics est confié à la Société publique locale de la ville de Nanterre (SPLNA), qui est par ailleurs missionnée dans le cadre du projet Muguets.

Des objectifs ambitieux pour le projet Muguets

Il s'agira de procéder au réaménagement complet de la place des Muguets ainsi qu'à celui des espaces bordant le bâtiment Tournesol, et de créer une nouvelle liaison piétonne entre la place et la coulée verte (les études de conception sont en cours). Sont prévues en outre : la construction d'un ensemble de logements, et la reconstruction de la crèche et du local réservé au réseau des assistantes maternelles (les équipements préexistants, devenus obsolètes, seront démolis en ce début d'année). Toujours dans le cadre du projet Muguets, la ville de Nanterre, en lien étroit avec le bailleur Nanterre coop' habitat, aura directement en charge la création de deux nouvelles voies au sud du quartier (au travers des parkings Pervenches et Coquelicots). Une concertation a d'ailleurs commencé en direction des résidents du secteur Coquelicots avec une première réunion qui s'est déroulée le 8 décembre dernier. D'autres temps d'échange seront mis en place avec un objectif de livraison de la nouvelle voie et de résidentialisation du parking pour le dernier trimestre 2023.

En cours de réflexion depuis quelques années, les travaux aux abords du centre d'accueil et de soins hospitaliers (Cash) vont commencer dans le cadre du Nouveau Programme national de renouvellement urbain (NPNRU) Potagers-abords du Cash. Le projet vise à désenclaver la partie nord du quartier du Petit-Nanterre, à diversifier l'offre de logement pour améliorer la mixité sociale et, enfin, à préparer l'arrivée la ligne T1 du tramway à l'horizon 2030.

La rue des Potagers dans un premier temps, le jardin japonais ensuite

C'est par la rue des Potagers que vont débuter concrètement ces transformations. Elle sera

requalifiée pour être ouverte à la circulation automobile en sens unique. Puis, elle sera prolongée pour rejoindre la rue des Ormes, qui sera reprise également au printemps prochain, en même temps que sera créée l'amorce de la nouvelle rue Rosa-Parks, parallèlement à l'avenue de la République. De part et d'autre de la rue des Potagers, la construction de 91 logements par RATP habitat commencera au cours du deuxième semestre 2023. Ces nouveaux logements devraient être livrés courant 2025. La création du futur jardin japonais de 8 000 m² ouverts au public sera lancée, quant à elle, au cours du second semestre de cette année, vraisemblablement à l'été. Il constituera le véritable cœur vert du quartier avec parcours de santé, jardins partagés et aires de jeu, notamment.

INSCRIPTION

DEMANDEZ votre permis de végétaliser

Vous habitez Nanterre et vous souhaitez participer à la végétalisation de votre quartier pour accorder une plus grande place à la nature en ville ? Alors demandez votre permis de végétaliser jusqu'au 1^{er} mars.

Formulaire disponible sur NANTERRE.FR

AGENDA

PROCHAIN conseil municipal

Le lundi 13 février, à 19h, Salle du conseil de l'hôtel de ville (1, place du 27-Mars-2002).

☎ Posez vos questions (1 000 signes maximum) par mail à questionconseilmunicipal@mairie-nanterre.fr ou par courrier (Mairie de Nanterre - 1, place du 27-Mars-2002).

BUDGET PARTICIPATIF

À VOUS de voter

39 des 92 projets déposés par les habitants et les associations ont été retenus pour la 4^e saison du budget participatif. Du 1^{er} au 15 février, ils sont soumis au vote des Nanterriennes et des Nanterriens.

☎ Lire le cahier central pour découvrir les 39 projets et tout savoir sur les modalités de vote.



DE NOUVEAUX MOYENS DÉPLOYÉS

Assurer la tranquillité publique et combattre les incivilités du quotidien grâce à la prévention, à la médiation et à la verbalisation des infractions relevant des pouvoirs de police du maire : tel est le sens de l'action menée à Nanterre, avec des équipes sur le terrain de 8h à 1h du matin. Un engagement renforcé avec la création récente de la police municipale, le développement de la vidéoverbalisation et un travail en étroite collaboration avec les partenaires de la ville en matière de sécurité.



Claire Macel



VOTRE ÉLUE

Nesrine Rezzag Bara,
adjointe au maire déléguée
à la sécurité, à la prévention
et à la médiation.

EN CHIFFRES

9
policiers municipaux
(dont un chef de service et un
adjoint). Ils seront 25 d'ici à 2026.

16
agents de surveillance
de la voie publique (ASVP).
Ils seront 25 d'ici à 2026.

30
médiateurs de jour

15
médiateurs de nuit

3 676
enlèvements
de véhicules gênants,
très gênants, dangereux,
ventouses et épaves en 2022
(484 par la police municipale –
3 192 par la Police nationale).

94
contrôles de commerce

72
sites vidéoprotégés
(10 caméras supplémentaires
par an d'ici à 2026).

32
réquisitions d'images
enregistrées
par les caméras de la ville par
la Police nationale en 2022
pour contribuer à résoudre
des enquêtes.

7
sites de vidéoverbalisation

INTERVIEW

Où en sommes-nous des engagements pris par l'équipe municipale en matière de sécurité et de prévention ?

Nesrine Rezzag Bara : Bien que la sécurité publique relève d'un pouvoir régalién et constitue l'une des premières missions de l'État, la municipalité se sent totalement concernée par cette préoccupation. Notre action en la matière s'appuie sur trois volets : la prévention, la médiation et la verbalisation des infractions relevant des pouvoirs de police du maire. Cela étant dit, nous nous étions engagés à créer une police municipale (PM) pour mieux lutter contre les incivilités. Nous sommes fiers d'avoir réussi à la mettre en place rapidement, malgré les difficultés de recrutement dans ce secteur ultra concurrentiel. À ce sujet, il est important de tordre le cou à une idée reçue : le déploiement de la PM ne constitue pas la réponse à tous les maux liés à l'insécurité et aux incivilités. Faire croire que les policiers municipaux disposent des mêmes pouvoirs que la Police nationale (PN) n'est pas acceptable. Certaines infractions, tel le stationnement, sont effectivement verbalisables par la PM, mais certainement pas celles liées au trafic de drogue ou aux atteintes aux biens ou aux personnes, pour ne citer que ces exemples.

Quels sont les changements notables dans la ville après ces recrutements ?

N. R.B. : Nous œuvrons résolument pour améliorer le stationnement en ville avec la verbalisation des véhicules en stationnement gênant et dangereux, avec les enlèvements de véhicules ventouses ou épaves qui empêchent les habitants de se garer facilement, ou encore avec la vérification du paiement du stationnement. Le nombre de contrôles de véhicules a augmenté de plus de 50 % en un an.

Qu'en est-il de la vidéoprotection et de la vidéoverbalisation ?

N. R.B. : Comme prévu, nous avons augmenté le nombre de caméras en ville de dix par an. Cela se justifie car Nanterre est une ville en constante évolution et, de ce fait, les difficultés constatées dans un secteur donné peuvent l'être ailleurs le lendemain. Nanterre dispose aujourd'hui de 72 sites vidéoprotégés, d'un centre de supervision urbain (CSU), et nous avons étendu la vidéoverbalisation sur sept sites différents. Elle permet par exemple de mieux faire respecter le stationnement-minute à la gare de Nanterre-Ville ou d'apaiser la circulation des scooters sur la place Gabriel-Péri. 484 vidéoverbalisations ont ainsi été dressées en décembre dernier.

Comment la ville travaille-t-elle avec la Police nationale ?

N. R.B. : La convention signée par le maire, le procureur de la République et le préfet des Hauts-de-Seine en 2021 définit les missions respectives des deux polices : l'État est chargé de la lutte contre la délinquance ; la PM accompagne et aide la PN pour ses actions de terrain, comme lors de cette intervention commune en décembre contre la vente à la sauvette au marché Picasso, ou dans le cadre des groupements de partenariat opérationnel coordonnés par la PN et qui réunissent les partenaires essentiels du continuum de sécurité. En 2022, dix interventions de ce type ont été menées dans plusieurs quartiers, contre des occupations de hall d'immeuble par exemple. La ville fournit aussi des images issues de ses caméras sur réquisition de la PN, afin d'aider à identifier les contrevenants auteurs d'exactions. Nous collaborons étroitement grâce à des points qui se tiennent tous les deux mois en présence des commissaires de Nanterre, Jean-Charles Lucas, et son adjoint, Camille Morra, et du maire. Ces rencontres permettent notamment de suivre l'évolution de la délinquance, d'évoquer des situations spécifiques, ou encore de décider conjointement des sites dans lesquels implanter nos caméras.

Quelles sont les priorités à venir ?

N. R.B. : Nous poursuivons le travail de prévention auprès des habitants avec notre équipe de médiateurs sur le terrain de 8h à 1h du matin et qui correspond bien à l'ADN de notre ville. Nous renforçons le dispositif de vidéoverbalisation grâce à la mise en place d'un nouveau CSU en 2023, cofinancé par l'État. Le mois dernier, nous avons lancé la cellule bailleurs afin d'offrir un cadre de vie plus serein aux locataires qui est l'un des axes prioritaires de notre action déterminée par le conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance. Nous pouvons déjà nous satisfaire que, dans la nuit du 31 décembre, une seule voiture ait été brûlée, et quatre autres par propagation. Même si, bien sûr, c'est toujours trop. Enfin, pour renforcer le lien entre habitants et PN, nous inviterons le commissaire divisionnaire à participer à des conseils de quartier jusqu'en 2026. Nous sommes partenaires mais l'État doit prendre ses responsabilités. Nous sommes d'ailleurs heureux que le préfet ait répondu à l'appel du maire en dotant le commissariat de Nanterre de 17 policiers supplémentaires. Nonobstant, la ville poursuit ses demandes consistant à obtenir davantage de moyens humains mais aussi matériels.

● PROPOS RECUEILLIS
PAR CATHERINE PORTALUPPI

POLICE MUNICIPALE- POLICE NATIONALE-ASVP : QUI FAIT QUOI ?

LA CONVENTION (*) SIGNÉE POUR TROIS ANS, LE 1^{ER} SEPTEMBRE 2021, PAR LE MAIRE DE NANTERRE, LE PROCUREUR DE LA RÉPUBLIQUE ET LE PRÉFET DES HAUTS-DE-SEINE, PRÉCISE LE RÔLE ET LES PRÉROGATIVES DE CHACUN.

● PAR CATHERINE PORTALUPPI

Photos : Claire Macel



La police municipale (PM) regroupe les policiers municipaux et les agents de surveillance de la voie publique (ASVP), soit 25 personnes au total au 1^{er} février 2023. Ils seront 50 d'ici à 2026. La PM intervient dans les domaines relevant des pouvoirs de police du maire : l'arrêt (en double file, par exemple) et le stationnement des véhicules ; les nuisances sonores et les bruits de voisinage ; la propreté des voies et des espaces publics (dépôts sauvages d'ordures et d'encombrants, mécanique sauvage, droit de terrasse des commerces, périmètres des marchés forains, installation de camions ambulants). Au sujet de l'enlèvement des véhicules, la PM intervient principalement en cas de stationnement abusif sur le domaine public. Si un véhicule est garé sur le parking (fermé ou non) d'un bailleur – et ils sont nombreux à Nanterre –, c'est le bailleur qui doit faire appel à la Police nationale (PN) pour l'enlèvement. Dans certains de ces cas, la

PN demande l'intervention de la PM. La PM travaille en outre sous l'autorité judiciaire du procureur et peut verbaliser, lorsqu'elle les constate, diverses infractions au Code de la route : non-respect de l'arrêt au feu tricolore, circulation en sens interdit, etc. Les deux polices coopèrent étroitement dans le cadre de la vidéoprotection (**) gérée par la PM. Sur réquisition, la PN demande régulièrement des images à la PM afin d'identifier des auteurs d'exactions. À noter : 90 % des 32 réquisitions en 2022 ont été utiles pour résoudre des enquêtes.

(*) Cette convention est obligatoire dès lors que la police municipale regroupe plus de trois agents.

(**) La vidéoprotection est financée par la ville de Nanterre, le FIPD (fonds interministériel de prévention de la délinquance), le conseil départemental des Hauts-de-Seine et la région Île-de-France.

3 QUESTIONS À

Jean-Charles Lucas,
commissaire de Nanterre

Vous qui revenez sur le territoire dans les fonctions de commissaire central, quel constat faites-vous au sujet de l'évolution de la délinquance sur la voie publique à Nanterre ? Quelle est l'ambiance générale ?

J'ai pris mon poste de commissaire central il y a quatre mois, après avoir occupé celui de commissaire central adjoint il y a onze ans. La ville a changé et j'ai redécouvert des quartiers entièrement transformés, d'autres encore en pleine mutation, témoignant d'une grande vitalité et d'un fort dynamisme. Si, une décennie après, certaines problématiques de délinquance restent d'actualité, comme le trafic de produits stupéfiants, certaines sont bien

moins prégnantes, comme les vols avec violence. Globalement, j'ai la nette impression que la situation s'est améliorée en termes de sécurité, même sur les quartiers considérés comme les plus sensibles.

Quelle est la priorité pour la Police nationale (PN) à Nanterre ?

Les priorités dans la lutte contre la délinquance, définies au plan national par le ministre de l'Intérieur, trouvent naturellement une déclinaison à Nanterre : les policiers du commissariat sont pleinement mobilisés dans la lutte contre le trafic de produits stupéfiants et dans la lutte contre les violences intra-familiales. Au niveau local, certaines infractions ciblées, comme le trafic de cigarettes apparu récemment, peuvent constituer des priorités temporaires afin d'éviter que ces phénomènes ne s'enkystent.

LEXIQUE

Un travail partenarial

Au-delà des sigles, ce sont des partenaires locaux qui s'organisent, collaborent et travaillent au quotidien pour la tranquillité et la sécurité des Nanterriennes et des Nanterriens.

CLSPD : conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance. Créé en mars 2003, le CLSPD regroupe l'ensemble des acteurs participant à la lutte contre la délinquance (police, justice, Éducation nationale, bailleurs sociaux, associations, élus...). Le 3 février 2021, le CLSPD s'est engagé sur une nouvelle stratégie territoriale 2021-2026.

➕ À lire : « Une stratégie pour mieux garantir la sécurité des Nanterriens », p. 10 du *Nanterre info* n° 469 de janvier 2022 et « Un engagement collectif contre la délinquance », p. 9 du *Nanterre info* n° 471 de mars 2022. Consultez tous les anciens numéros sur NANTERRE.FR Publications.

CJTD : cellule judiciaire de traitement de la délinquance. Pilotée par le procureur de la République, elle coordonne les moyens de la chaîne pénale sur un objectif et une période donnés, comme les vendeurs à la sauvette en avril 2022.

GLTD : groupement local de traitement de la délinquance. Cette instance de suivi de délinquants mineurs et de jeunes majeurs réitérant est pilotée par le procureur de la République. Elle est déployée autour de jeunes du quartier du Chemin-de-l'Île et du Parc Sud.

GPO : groupes de partenariat opérationnel. Pilotés par le commissariat de Nanterre, ces groupes permettent une intervention rapide sur problème de terrain, dans un lieu précis (occupation de hall d'immeuble, dégradations, trafic de stupéfiants...). Dix GPO ont été organisés en 2022 à Nanterre, le même dynamisme est impulsé par le commissariat en 2023.

Comment se passe la coopération entre police municipale (PM) et PN ?

La création de la PM à Nanterre est récente et je n'avais pas connu ce type de partenariat lors de ma précédente affectation. J'ai en revanche travaillé en parfaite synergie avec des PM lorsque j'étais commissaire à Suresnes et à Neuilly. Même si les effectifs de la PM de Nanterre sont encore modestes au regard de la taille de la commune, ils se montrent actifs sur la voie publique et entretiennent de très bonnes relations avec les policiers nationaux au quotidien. L'opération conjointe menée sur le marché Pablo-Picasso, le 7 décembre dernier, en est l'illustration parfaite. Les informations circulent de manière très fluide entre nos services et nos actions sont parfaitement complémentaires. La PN peut aussi s'appuyer sur les médiateurs de la mairie qui font un travail de prévention remarquable.

DE 8H À 1H DU MATIN, PLUSIEURS ÉQUIPES LUTTENT CONTRE LES INCIVILITÉS

AGENTS DE SURVEILLANCE DE LA VOIE PUBLIQUE, MÉDIATEURS ET POLICE MUNICIPALE : LA VILLE S'ENGAGE POUR MIEUX GARANTIR LA TRANQUILLITÉ ET LA SÉCURITÉ DES NANTERRIENNES ET DES NANTERRIENS, EN PRÉVENANT ET EN COMBATTANT LES INCIVILITÉS DU QUOTIDIEN. ● PAR CATHERINE PORTALUPPI

Le saviez-vous ?

Pour payer facilement votre stationnement à Nanterre, vous pouvez télécharger l'application **Flowbird** sur votre Smartphone.

8h

Les agents de surveillance de la voie publique (ASVP) commencent à vérifier le paiement du stationnement en ville, y compris dans les zones nouvellement réglementées, comme le parking des Muguets. Ils verbalisent aussi les stationnements gênants et font cesser les infractions en échangeant avec les contrevenants. Les ASVP signalent également les véhicules ventouses, ceux stationnés plus de sept jours au même endroit. Objectif : faciliter le stationnement des habitants.



9h30

Deux médiatrices urbaines sont interpellées par une habitante au sujet des bacs poubelles qui débordent sur le trottoir les jours de marché. Grâce au logiciel installé sur leurs Smartphones, les médiatrices transmettent immédiatement l'information à la direction de la Tranquillité publique. Tel est le cas pour chacune de leurs interventions : rappel du règlement d'occupation de l'espace public aux vendeurs à la sauvette, règlement de conflits de voisinage, bagarres, etc. Pour l'habitante : « C'est super de pouvoir leur parler directement, c'est plus rapide que les mails ! »



11h

Trois policiers municipaux, dont l'adjoint du chef de service, vérifient qu'une terrasse de restaurant ne s'étende pas trop sur l'espace public. Parmi leurs autres interventions ce jour : contrôles de circulation sur les voies de bus et, suite à l'alerte d'un habitant, remontée d'incident au sujet d'un horodateur qui dysfonctionne.



22h

Une équipe de médiateurs de nuit, emmenée par son chef remplaçant, déambule dans le quartier du Chemin-de-l'Île. Leurs interventions, cofinancées par quatre bailleurs sociaux et par la ville, ont pour mission d'apaiser les situations difficiles telles que la présence de personnes alcoolisées en pied d'immeuble, l'occupation bruyante des halls par les jeunes, les nuisances sonores, etc. L'occasion, surtout, d'entrer en contact avec les jeunes et de parler orientation, comportements routiers à risque... Un vrai travail de prévention de 20h à 1h du matin et jusqu'à 2h le 31 décembre dernier.



Photos : Claire Macel

15h45

Trois médiateurs de jour, dont la responsable du service médiation urbaine, présents à la sortie du collège République, discutent avec les élèves afin de connaître leurs éventuelles difficultés (harcèlement, racket...), désamorcer les conflits, etc. « Leur présence est rassurante, facilement repérable pour nos élèves. C'est aussi une sécurité supplémentaire pour leurs déplacements vers l'arrêt de bus, de l'autre côté de la rue », explique la principale adjointe Héloïse Brincourt. Nanterre bénéficie par ailleurs de l'action des associations de prévention en direction des jeunes, le GAO et les 4 Chemins, financées par le conseil départemental.

2 QUESTIONS À

Anthony Reilles,
chef du service
de la police
municipale

● PROPOS RECUEILLIS
PAR CATHERINE
PORTALUPPI

Quel est votre rôle, au quotidien, auprès des Nanterriennes et des Nanterriens ?

Nous sommes une police de proximité chargée de lutter contre les incivilités du quotidien, qui peuvent véritablement nuire à la tranquillité des habitants : le stationnement anarchique ou abusif des véhicules, les ventes à la sauvette, les dépôts sauvages sur la voie publique, etc. Notre mission prioritaire est la prévention. Ainsi, quand une rue passe en stationnement réglementé, avant toute verbalisation, nous informons d'abord les habitants par courrier. En cas de dépôt sauvage sur la voie publique par des commerçants, nous leur expliquons les problèmes sanitaires générés – la présence de rats, par exemple – ayant un fort impact sur la qualité de vie des Nanterriennes et des Nanterriens, et principalement des enfants. Cela fonctionne bien !

Quel bilan pouvez-vous tirer de votre action ?

En 2022, nous avons réalisé 484 mises en fourrière de véhicules en stationnement abusif ou d'épaves. Et pour cela, comme cet été au Parc Sud, nous avons recueilli de nombreux remerciements d'habitants. 25 298 procès-verbaux pour stationnements gênants ont été dressés. Nous vérifions aussi le respect des arrêtés du maire, notamment en matière d'occupation de la voie publique par les commerçants (étals, terrasses, etc.). Nous avons contrôlé 94 commerces et relevé 16 infractions, qui peuvent entraîner jusqu'à 1 500 euros d'amende. Nous intervenons parfois à la demande de ces commerçants, surtout en ce qui concerne la circulation des deux-roues sur les trottoirs. Une procédure montée avec la Police nationale a permis de dresser de nombreux procès-verbaux afin de limiter cette pratique dangereuse, même s'il reste du travail face à ce phénomène qui nuit à la tranquillité des Nanterriennes et des Nanterriens. Enfin, une vingtaine d'évictions de vendeurs à la sauvette a été réalisée.



Claire Macel

LA NOUVELLE CELLULE BAILLEURS, À QUOI SERT-ELLE ?

INAUGURÉE EN JANVIER DERNIER, CETTE INSTANCE TRANSVERSALE ET OPÉRATIONNELLE RÉUNIT LES SERVICES DE LA VILLE, LE COMMISSARIAT ET LES BAILLEURS SOCIAUX LES PLUS IMPORTANTS DU TERRITOIRE, AFIN DE MIEUX SÉCURISER LES ESPACES PUBLICS ET COLLECTIFS DES BAILLEURS. ● PAR CATHERINE PORTALUPPI

Quelles sont les principales difficultés rencontrées dans tel hall d'immeuble ? Comment éviter la dégradation des caméras de vidéosurveillance essentielles contre les trafics de stupéfiants ? Comment mieux accueillir les bailleurs sociaux au commissariat en cas de problème ? Ce sont quelques-uns des thèmes abordés le 13 janvier à l'hôtel de ville lors de la première cellule bailleurs. « Une partie de la tranquillité publique se joue dans ces lieux-là », déclare le maire, Patrick Jarry, en ouvrant la réunion en présence de nombreux élus, des commissaires de Nanterre et des représentants des principaux bailleurs de la ville (Nanterre coop' habitat, Hauts-de-Seine habitat, Segens, Logirep, La Sablière, CDC habitat/Adoma). Venus décrire chacun leurs difficultés – squats de logement, trafic, occupation de halls... –, les bailleurs ont également détaillé quelques-unes de leurs solutions, comme l'ouverture d'un nouveau local du club de prévention le Gao au cœur des Damades. La cellule se fixe comme principaux objectifs de faciliter la transmission des informations entre bailleurs et commissariat, et de prioriser les actions sur les sites les plus touchés par la délinquance. Parmi les demandes récurrentes, on trouve l'accélération de la procédure d'enlèvement des véhicules en stationnement abusif sur les parkings des bailleurs. Prochain rendez-vous en juin.



Claire Macel

Présidée par le maire, Patrick Jarry, et l'adjointe au maire déléguée à la sécurité, à la prévention et à la médiation, Nesrine Rezzag Bara, la première réunion de travail de la cellule bailleurs s'est tenue le 13 janvier dernier.

PRÉVENIR ET COMBATTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES ET AUX ENFANTS



Au 215, terrasse de l'Arche.

C'est l'un des six axes de la stratégie territoriale de sécurité et de prévention de la délinquance signée le 3 février 2022 par les membres du CLSPD^(*). Tour d'horizon.

L'ouverture de la Maison des femmes (MDF) de Nanterre, le 24 septembre 2022, a été un signal fort de l'engagement de la ville pour l'accompagnement des femmes victimes de violences. Seule structure municipale de ce type dans les Hauts-de-Seine, elle a accueilli, depuis son ouverture, près de 250 femmes de 20 à 70 ans. La ville s'attache également à promouvoir la culture de l'égalité, en particulier auprès des jeunes et dans les domaines du sport, de l'action éducative, de l'enfance et de la santé. Deux projections-débats d'un documentaire consacré à la faible médiatisation des sportives ont ainsi été organisées le 24 janvier à l'occasion de la Journée internationale du sport féminin. La MDF a en outre programmé sept initiatives autour du 25 novembre, Journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes. Près de 270 personnes y ont participé. Par ailleurs, le visiophone réservé aux femmes victimes de violences, installé sur le portail extérieur du commissariat en 2021 (à l'époque, le premier du genre en Île-de-France), sera prochainement modifié pour être rendu plus visible. Il permet d'accueillir plus vite ces femmes qui bénéficient d'une prise en charge spécifique par le pôle psychosocial du commissariat. Ce dispositif spécifique a permis d'accueillir 89 femmes dans cette situation en 2022 et, parallèlement, le commissariat a traité 330 dossiers de violences conjugales durant la même année. Du côté de l'institution judiciaire, c'est aussi une priorité absolue puisqu'aujourd'hui, à l'échelle du département, elle enregistre une augmentation de 80 % des dossiers relevant de violences intra-familiales. Si ce chiffre ne concerne pas uniquement les violences faites aux femmes, il témoigne toutefois de l'importance du sujet. ● C.P.

(*) Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance

Comment signaler une incivilité ?



Sur le site internet NANTERRE.FR ou via l'appli NANTERRE, vous pouvez déclarer très facilement un stationnement gênant, une voiture ventouse, un dépôt sauvage ou un bac poubelle abandonné sur la voie publique. Les signalements sont pris en compte dès le lendemain matin pour les jours de semaine. À titre d'exemple, les dépôts sauvages sur l'espace public sont retirés dans les 48 heures.



**BUDGET
PARTICIPATIF**

DU 1^{ER} AU 15 FÉVRIER

Votez
pour vos projets
préférés

sur **participez.nanterre.fr**

Vos idées font Nanterre !

**PROPOSEZ,
VOTEZ,
CRÉONS.**



PROPOSEZ,
VOTEZ,
CRÉONS.

BUDGET PARTICIPATIF

PROJETS « TOUTE VILLE »

1. Une cuisine mobile pour une alimentation saine

Projet d'une association. Budget : 4 180 €
Aménagement d'un vélo cargo en une cuisine mobile pour animer des ateliers culinaires en extérieur.

2. Tennis pour toutes et tous

Projet d'une habitante. Budget : 14 207 €
Cours d'initiation au tennis pour les personnes en situation de handicap ou en difficulté d'apprentissage.

3. Aire de jeux inclusive

Projet d'une habitante. Budget : 48 100 €
Création d'une aire de jeux, rue de Courbevoie, accessible aux enfants en situation de handicap.

4. Mise à disposition d'un broyeur de branches pour du paillage écologique

Projet d'une habitante. Budget : 700 €
Achat d'un broyeur et mise à disposition de ce matériel pour réduire le gaspillage de déchets verts.

5. La petite Mobyl' Net

Projet d'une association. Budget : 20 420 €
Aménagement d'un mini utilitaire électrique connecté pour aider les personnes en difficulté avec le numérique.

6. Soutien à la création cinématographique des Nanterriennes et des Nanterriens

Projet d'un habitant. Budget : 6 254 €
Mise à disposition d'une réserve de matériel cinématographique (caméras, perches, micros) pour favoriser la création de projets audiovisuels et leur prise en main par les cinéastes amateurs et semi-professionnels.

7. Nanterre fête les arts ! Quand les artistes et les habitants se rencontrent

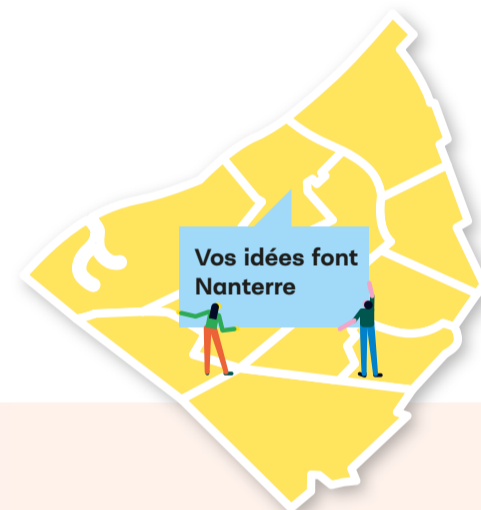
Projet d'une habitante. Budget : 5 000 €
Mise en place de portes ouvertes d'ateliers d'artistes pour promouvoir les échanges et les cultures du territoire.

8. Escape game : sauvez les enfants !

Projet d'une association. Budget : 8 295 €
Création et animation d'un escape game dans les collèges de la ville.

9. Atelier fabrication de pain

Projet d'une habitante. Budget : 1 500 €
Animation d'ateliers de fabrication de pain ouverts à tous les publics.



PROJETS DANS VOS QUARTIERS

CENTRE

10. Documentaire sur l'histoire de Nanterre à travers les découvertes archéologiques

Projet d'un habitant. Budget : 5 000 €
Réalisation d'un documentaire sur les fouilles du Collège royal et du village médiéval dans le parc des Anciennes-Mairies.

CHEMIN-DE-L'ÎLE

11. Atelier nature et découverte

Projet d'une association. Budget : 10 000 €
Ateliers au Jardin des sens (jardin partagé existant) pour acquérir des pratiques et des connaissances autour de la biodiversité.

12. Faites voyager vos livres

Projet d'une association. Budget : 6 300 €
Installation de deux boîtes à livres devant les écoles Henri-Wallon et Voltaire pour favoriser la lecture pour toutes et tous.

13. Apaiser la circulation de la rue Voltaire

Projet d'une association. Budget : 15 000 €
Piétonniser la circulation de la rue Voltaire aux heures d'entrée et de sortie scolaires.

14. Dansons au Chemin-de-l'Île

Projet d'une association. Budget : 12 340 €
Animation de cours de danse pour les enfants de 6 à 11 ans sur le temps périscolaire.

LA BOULE/CHAMPS-PIERREUX

15. Pensez à nous, roulez tout doux !

Projet d'une association. Budget : 10 000 €
Création d'une signalétique aux abords de l'école élémentaire Joliot-Curie pour renforcer la sécurité.

16. Le nom des rues

Projet d'un habitant. Budget : 12 500 €
Réalisation de plaques explicatives de noms de rue imaginées par des collégiens.

Et maintenant, votez !

Le vote pour les projets déposés dans le cadre du budget participatif a lieu du 1^{er} au 15 février. Il est ouvert à tous les habitants de plus de 16 ans, ainsi qu'aux salariés et aux étudiants de la ville. Il peut s'effectuer sur la plateforme en ligne, participez.nanterre.fr, jusqu'à 20h le mercredi 15 février. Le vote peut aussi se faire grâce au bulletin à découper ci-contre. Une fois complété, il doit alors être déposé dans l'une des urnes mises à disposition du 1^{er} au 15 février jusqu'à 16h dans cinq lieux de la ville : l'hôtel de ville et les mairies de quartier du Chemin-de-l'Île, du Parc, du Petit-Nanterre et du Plateau/Mont-Valérien. Un passage des équipes municipales dans chaque quartier est également prévu avec une urne mobile (calendrier et lieux disponibles sur nanterre.fr). Par ailleurs, un accompagnement pour les personnes souhaitant voter en ligne est organisé durant ces quinze jours à l'Agora, aux horaires habituels d'ouverture. Les votants peuvent choisir deux projets : l'un dit « toute ville » et l'autre dans un quartier précis. Le mercredi 15 février, à partir de 18h, une soirée de dépouillement est organisée à l'Agora autour d'un pot festif et avant l'annonce des résultats. ● I.F.

- Votez en ligne sur **PARTICIPEZ.NANTERRE.FR**. Si vous souhaitez être accompagné pour voter en ligne, rendez-vous à l'Agora : 20, rue de Stalingrad. Ouverture du mardi au vendredi de 14h à 18h et selon la programmation du lieu.
- Si vous ne souhaitez pas voter en ligne, vous pouvez utiliser le bulletin ci-contre.

PARC NORD

17. Développement d'activités dans le cadre de la végétalisation des deux cours du groupe scolaire Pablo-Neruda

Projet d'une association. Budget : 15 000 €
Création d'aménagements ludiques multi-activités dans les cours du groupe scolaire Pablo-Neruda.

18. Tables de jeux d'échecs au square de la Brèche

Projet d'un habitant. Budget : 9 636 €
Installation de chaises et de tables de jeux d'échec pour favoriser le lien social et intergénérationnel.

19. Mobilier urbain à Nanterre-Préfecture

Projet d'une habitante. Budget : 11 190 €
Installation de transats en bois à proximité des terrasses de l'Arche.

PARC SUD

20. Protégeons les futurs citoyens

Projet d'une association. Budget : 13 310 €
Mise en place de totems crayons renforçant la signalétique pour protéger les enfants à proximité de l'école Jacques-Decour.

21. Ateliers radio sur les 17 objectifs de développement durable

Projet d'une association. Budget : 9 400 €
Création de podcasts par des écoliers du Parc Sud autour des 17 objectifs de développement durable mis en place par les Nations unies.

22. Ateliers aux fils d'or et d'argent

Projet d'un habitant. Budget : 7 550 €
Animation hebdomadaire d'ateliers de couture pour confectionner ses propres vêtements.

PETIT-NANTERRE

23. Je veux rester propre

Projet d'une habitante. Budget : 13 100 €
Permettre aux personnes sans domicile fixe d'entretenir leurs vêtements grâce à la mise en place d'une laverie sociale au sein du Chapsa (Centre d'hébergement et d'assistance aux personnes sans-abri).

24. Du cœur au fourneau

Projet d'une association. Budget : 14 000 €
Aménager une cuisine solidaire pour s'engager auprès de ceux qui ont faim et sensibiliser aux bienfaits d'une alimentation saine.

25. Parole de Daronnes

Projet d'une association. Budget : 14 780 €
Promouvoir un espace d'échange pour les femmes du quartier sur l'éducation, la santé, la parentalité, via des ateliers de sensibilisation.

26. Tournoi de foot du Petit-Nanterre

Projet d'un habitant. Budget : 3 000 €
Organisation d'un tournoi de foot sur le terrain des Canibouts en hommage aux personnes disparues du quartier.

PLATEAU/MONT-VALÉRIEN

27. Une boîte à livres devant les écoles Jules-Ferry A et B

Projet d'un habitant. Budget : 3 150 €
Installation d'une boîte à livres pour favoriser la lecture pour toutes et tous.

28. Bibliothèque de rue « Laruvouivre »

Projet d'un collectif d'habitants. Budget : 3 150 €
Installation d'une nouvelle boîte à livres au 39, rue de Garches.

29. Jardin Charcot, jardin écolo

Projet d'un habitant. Budget : 13 000 €
Aménagement d'un jardin partagé sur 400 m² avec un potager et des arbres fruitiers.

30. Création d'une chorale intergénérationnelle

Projet d'une association. Budget : 3 750 €
Animation d'une chorale pour lutter contre l'exclusion et l'isolement social de personnes âgées dépendantes.

31. Rénovation de l'aire de jeux du parc des Chêneveux

Projet d'un habitant. Budget : 15 000 €
Réparation des jeux existants, installation d'un nouveau jeu et plantation d'arbres pour continuer à faire vivre cette aire.

32. Espace dédié au street workout pour les jeunes des Damades

Projet d'un habitant. Budget : 15 000 €
Création d'un espace d'agrès sportifs pour permettre aux jeunes de se retrouver autour de la pratique sportive.

RÉPUBLIQUE

33. Amélioration du jardin du square du Docteur-Pierre

Projet d'une association. Budget : 3 500 €
Achat de matériel d'entretien pour garder le jardin propre et agréable.

34. Ateliers jardinage et activités cuisine asiatiques

Projet d'une association. Budget : 15 000 €
Animation d'ateliers de jardinage et de cuisine intergénérationnels autour d'une alimentation locale et écologique.

35. À Anatole-France, la République est à nous !

Projet d'un habitant. Budget : 15 000 €
Activités culturelles et sportives pour promouvoir l'échange intergénérationnel.

UNIVERSITÉ

36. Entrez dans la ronde !

Projet d'une association. Budget : 6 750 €
Initiation à la danse en rond dans les écoles du quartier (CE2-CM1).

37. Une boîte à livres

Projet d'une association. Budget : 3 150 €
Installation d'une boîte à livres devant l'école Balzac pour favoriser la lecture pour toutes et tous.

38. Ateliers d'écriture slam et chant

Projet d'une association. Budget 6 000 €
Animation d'ateliers d'écriture créative (poésie, slam, chant) pour renforcer la cohésion et l'estime de soi.

VIEUX-PONT/SAINTE-GENEVIÈVE

39. Ateliers d'initiation et de pratique de massages

Projet d'une association. Budget : 5 000 €
Animation d'ateliers d'initiation aux massages pour favoriser la détente et le bien-être.



BULLETIN DE VOTE

Budget participatif :

du 1^{er} au 15 février, votez pour vos projets préférés.

Parmi les 39 projets listés ci-dessus, j'en choisis deux.

☰ JE CHOISIS UN PROJET « TOUTE VILLE » NUMÉROTÉ DE 1 À 9 :

N° :

Nom du projet :

☰ JE CHOISIS UN PROJET QUARTIER NUMÉROTÉ DE 10 À 39 :

N° :

Quartier :

Nom du projet :

Après avoir rempli mon bulletin, je viens le déposer dans l'une des urnes disponibles à l'hôtel de ville ou dans une mairie de quartier (adresses au verso).

Plus simple !
Je peux aussi voter en ligne sur
[PARTICIPEZ.NANTERRE.FR](https://participez.nanterre.fr)



PROPOSEZ,
VOTEZ,
CRÉONS.



VOTRE ÉLUE

Emmanuelle Fossati,
conseillère municipale déléguée
à la démocratie et à la participation citoyenne

● PROPOS RECUEILLIS PAR CATHERINE PORTALUPPI

Le budget participatif (BP) évolue cette année. Qu'est-ce qui change concrètement ?

Emmanuelle Fossati : Il s'agit de la première édition menée après l'évaluation des trois précédentes campagnes. Une évaluation effectuée grâce aux retours des anciens porteurs de projets et des services municipaux. Cette année, nous avons voulu faciliter la participation et rendre le dispositif encore plus transparent. Nous avons ainsi renforcé le rôle des collectifs d'animation des conseils de quartier, lesquels effectuent le tout premier examen des projets déposés en vérifiant qu'ils correspondent bien aux critères demandés. Ils ont aussi la possibilité de mener une concertation avec les habitants pour vérifier qu'un projet ne risque pas de créer des désagréments pour d'autres citoyens. Par ailleurs, nous avons fixé un nouveau plafond de 15 000 € par projet afin d'associer toujours plus d'habitants à la transformation et à l'amélioration de notre ville. Nous avons souhaité en outre aller à la rencontre des Nanterriennes et des Nanterriens, lors des fêtes des parcs, par exemple, pour les accompagner dans la construction de leur projet. Enfin, et toujours pour faciliter la participation de toutes et

tous, le vote sera possible via la plateforme web participer.nanterre.fr, ou via des urnes installées à l'hôtel de ville et dans les mairies de quartier (lire p. 2). Et nous donnons rendez-vous à tous les habitants le mercredi 15 février pour la soirée de dépouillement à l'Agora.

Quel bilan tirez-vous des précédentes campagnes ?

E. F. : Le BP est un rendez-vous de participation citoyenne désormais bien identifié. Il suscite toujours autant d'attentes et de besoins exprimés par les habitants, prêts à s'approprier une partie du budget municipal – 500 000 € – pour réaliser des projets qui leur semblent prioritaires, au coin de leur rue ou pour toute la ville. Les réalisations des précédentes éditions commencent d'ailleurs à remodeler Nanterre avec ici, un terrain de basket, là, une signalétique piétons, plus loin, des bornes à vélo, etc. Sans oublier les créations immatérielles (cours de cuisine ou de premiers secours, projections de film...) qui participent tout autant à un meilleur vivre-ensemble. Nanterre peut être fière de ce succès !

Qu'est-ce que le BP a fait évoluer dans la relation entre la ville et ses habitants ?

E. F. : Le BP développe une nouvelle façon de coopérer, il permet de s'enrichir des idées de chacun, il donne une place plus importante au citoyen en tant que créateur d'une partie de l'action publique. Les bonnes idées des habitants peuvent même être déployées par les services municipaux. Ainsi, le concours d'éloquence, projet issu de la saison 2022, sera pérennisé et organisé cette année par la direction du Développement culturel de la ville. Le BP donne aussi l'occasion aux Nanterriennes et aux Nanterriens d'interpeller la municipalité sur des questions d'infrastructure, comme par exemple la circulation autour des deux écoles Jules-Ferry au Mont-Valérien.

Du nouveau pour les mois à venir ?

E. F. : En septembre prochain, nous lancerons la première campagne de budget participatif par et pour les jeunes. Notre objectif, avec le soutien de la direction de l'Action jeunesse, est de les accompagner pour la rédaction et la mise en œuvre de leurs idées. D'ici là, nous vous espérons nombreux à voter pour les projets 2023 !

BULLETIN DE VOTE

Budget participatif :
du 1^{er} au 15 février, votez pour vos projets préférés.

En déposant ce bulletin de vote complété dans les urnes situées :

- Hôtel de ville : 1, place du 27-Mars-2002
- Mairie de quartier du Plateau/Mont-Valérien : 207, rue Paul-Vaillant-Couturier
- Mairie de quartier du Chemin-de-l'Île : 8, boulevard du Général-Leclerc
- Mairie de quartier du Parc : 118, avenue Pablo-Picasso
- Mairie de quartier du Petit-Nanterre : 4, place des Muguets

“ Les studios sont ouverts
à tout le monde ”

Sofiane Ziad



Claire Macel

TALENTS

Le boss des studios

Sofiane Ziad, plus connu sous son pseudo d'artiste Club 99, a été récompensé lors de la dernière cérémonie des jeunes talents de Nanterre. Ce Nanterrien de 28 ans n'a pas encore sorti d'album mais sa musique, qu'il situe à mi-chemin entre le rap et la variété, est déjà bien identifiée par le public des plateformes de streaming. Sa page YouTube, suivie par près de 2 000 abonnés, rassemble une quinzaine de morceaux et deux clips vidéo soigneusement réalisés. « Je sais que pour exister dans le monde de la musique aujourd'hui, il faut surprendre avec des clips conçus comme des courts-métrages. C'est pour ça que je fais appel à des équipes de tournage professionnelles, je n'hésite pas à démarcher les meilleurs réalisateurs. »

Sofiane s'est entouré de deux associés, Samir et Aziz, qui ont grandi comme lui dans le quartier du Parc Sud à Nanterre. Ses amis l'aident non seulement à développer sa carrière artistique mais aussi à gérer ses nouveaux studios de musique. Car depuis septembre dernier, Sofiane est à la tête d'un « complexe musical » dans le secteur de La Boule. La municipalité l'a aidé à trouver un local de 200 m², qui abrite, après plusieurs mois de travaux, deux studios d'enregistrement. « Il n'y avait pas de studio professionnel à Nanterre et ça manquait aux artistes du coin, pointe Sofiane. Moi, par exemple, j'étais obligé d'aller dans le 93 et le 94 pour enregistrer mes morceaux. » Désormais, Sofiane et son équipe emploient des ingénieurs du son capables d'accompagner les artistes, professionnels ou amateurs.

À partir de
35 euros
l'heure
de location
d'un studio

200 m²
de studio

au 15 ter, avenue
Maréchal-Joffre

Ces derniers mois, ils ont accueilli des rappeurs et rappeuses de Nanterre, comme Lemon Haze, Jonio, HRZ, Doria, Bilton, Brvmsoo, et d'autres artistes tels que Stavo, Sneazzy, S.Pri Noir, TIF... « Je précise que les studios sont ouverts à tout le monde. Les rappeurs viennent déjà mais les chanteurs, les instrumentistes, les chorales sont les bienvenus », glisse Sofiane.

Après avoir suivi un BTS négociation relation client, et effectué plusieurs petits boulots, dont celui de surveillant au collège Jean-Perrin de Nanterre, Sofiane a réalisé un rêve en ouvrant ses propres studios de musique. « J'ai découvert l'ambiance des studios vers l'âge de 16 ans. J'adore ces lieux d'expérimentations qui sont aussi des endroits chaleureux où les artistes peuvent se rencontrer et créer des liens. Dans nos studios, nous favorisons au maximum le partage. Nous avons aménagé un salon et une grande terrasse pour que les artistes puissent échanger. » Ouverts 7 j/7, les deux studios Club 99 se réservent via Instagram. Le plus grand est loué 50 euros de l'heure, l'autre est affiché à partir de 35 euros. « Nous commençons à bien remplir le planning des studios depuis quelques semaines. Nous trouverons toujours un créneau pour les Nanterriennes et les Nanterriens qui nous contacteront ! » ● PAR GUILLAUME GESRET

▶ **CLUB99**

Découvrir son portrait sur la chaîne **VILLE DE NANTERRE**, playlist « Jeunes talents de Nanterre – Cérémonie 2022 »

📷 **@CLUB99STUDIO**



ET SI NOUS DEVENIONS des femmes de sciences ?

Pour favoriser et multiplier les vocations scientifiques chez les jeunes filles - en 2019, les femmes ne représentaient encore que 32 % des personnels de recherche^(*) -, les élèves d'une classe de 4^e du collège Évariste-Galois ont rencontré sept femmes exerçant des métiers scientifiques.

● PAR GUILLAUME GESRET

Elles sont chercheuse, médecin, ingénieure ou professeure à l'université. Toutes ont répondu à l'invitation de la professeure de mathématiques du collège Évariste-Galois, Cédia Harnais. Le mardi 10 janvier, elles ont passé deux heures en compagnie des élèves de la 4^e-1, qui leur ont posé une foule de questions, dont celle-ci : « Être une femme, est-ce un frein dans le monde scientifique ? » Imane Ben M'Barek, gynécologue obstétricienne à l'hôpital Beaujon de Clichy, a dû répondre par l'affirmative car, selon elle, il est certain que les femmes doivent prouver davantage que les hommes. « Je constate malheureusement que les femmes médecins ont moins d'opportunités que leurs confrères à expériences égales ; qu'elles accèdent moins facilement aux postes à responsabilité. Mais les choses sont en train de changer, je crois. »

Des modèles à suivre

Parmi les autres questions des collégiens, Meryem Baghdadi, chercheuse à l'Institut Curie, a entendu celle-ci : « Est-il difficile de trouver l'équilibre entre votre vie personnelle et votre vie professionnelle ? » À cette question, qui en réalité s'adresse tout autant aux hommes qu'aux femmes, Meryem Baghdadi a choisi de répondre avec sincérité et dans un grand sourire : « On ne compte pas les heures quand on a envie que la recherche avance ! » La chercheuse reconnaît que son métier exige de travailler beaucoup, et donc de faire certains sacrifices, mais elle tient à souligner



Mathias Glikmans

tout ce qu'il lui apporte : « Je suis récompensée car j'apprends des choses tous les jours et j'ai l'impression d'être utile quand je travaille à la prévention du cancer du côlon. » Le principal du collège Évariste-Galois, Belkacem Ouchen, se félicite de cette initiative proposée pour la deuxième fois aux collégiens. « Il est important de présenter des modèles aux élèves. Aujourd'hui, ils ont eu la chance d'échanger avec des femmes scientifiques, qui ont de l'ambition et qui réussissent dans leur domaine. » Lucy, 13 ans, nous confie qu'elle a apprécié les discussions. « J'ai découvert des métiers que je ne connaissais pas. En écoutant ces femmes, j'ai compris que je ne devais jamais me mettre de barrière. L'une d'elle nous a dit : "Si on aime ce qu'on fait, on travaille dur et on y arrive !" »

(*) Source : ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche https://publication.enseignement-sup-recherche.gouv.fr/eesr/FR/T493/la_parite_dans_la_recherche/

Une rencontre appréciée des jeunes collégiennes et collégiens, dont l'avenir est en construction.



Lire le portrait de Meryem Baghdadi, chercheuse à l'Institut Curie, p. 20 du Nanterre info n° 478, novembre 2022.

Lire aussi sur [NANTERREINFO.FR](https://www.nanterreinfo.fr) > En direct : « Oubliez toutes les idées reçues autour des maths » et « Ne vous bridez pas... »

CENTRE/UNIVERSITÉ/RÉPUBLIQUE



Claire Macel

Une piste cyclable bidirectionnelle a été créée le long de la voie ferrée et de la chaussée.

LA RUE PASCAL achève sa mue

L'aménagement de cette voie qui longe la ligne du RER touche à sa fin avec les travaux de plantations. Retour sur la transformation d'un axe structurant de la ville.

Une voie apaisée et plus verte conçue avant tout pour les piétons et les cyclistes : c'est le résultat de l'aménagement de la rue Pascal, un axe reliant la gare Nanterre-Ville et la gare Nanterre-Université. Une piste cyclable bidirectionnelle a été créée le long de la voie ferrée puis de la chaussée, les ronds-points ont été remplacés par des plateaux ralentisseurs et la vitesse des véhicules limitée à 30 km/h. Le trottoir a été élargi, un dispositif de reconnaissance au sol a été installé pour les personnes non-voyantes et malvoyantes, et les lampadaires remplacés par des lanternes LED moins consommatrices d'énergie. Ces travaux se sont déroulés entre novembre 2021 et juin 2022, après une phase de concertation avec les riverains qui ont opté pour l'un des deux scénarios proposés. Cet hiver, c'est un autre chantier, celui des plantations, qui a débuté. Entre le 15 et le 31 décembre, 28 arbres d'alignement (ormes, aulnes et chênes verts), résistant notamment à la sécheresse, ont été plantés ainsi que des arbustes et des vivaces à leurs pieds. De mi-janvier jusqu'en mars, l'espace vert situé entre la voie ferrée et le trottoir va être agrémenté d'une prairie fleurie et de 24 arbres (savonniers, frênes et chênes). Le coût de cet aménagement s'élève à 2,4 millions d'euros : 1,8 million pris en charge par le conseil départemental et 600 000 euros par la ville. ● I.F.



LA BOULE / CHAMPS-PIERREUX

UNE CITÉ POUR la recherche et les loisirs

Un projet moderne, original, et ouvert à divers publics, les habitants natoamment. C'est celui de la future Cité internationale des chercheurs, qui devrait ouvrir ses portes à l'été 2025. ● PAR ISABELLE FRUCHARD



Les travaux ont débuté en novembre dernier.

Sur le terrain qui fait l'angle entre l'avenue des Champs-Pierreux et la rue Jean-Jacques-Rousseau, l'ancien siège de l'entreprise Veolia (construit en 1988 et vide depuis six ans) va être complètement réhabilité et transformé en une Cité internationale des chercheurs. 366 logements temporaires seront créés pour accueillir des doctorants rattachés prioritairement aux établissements proches, comme l'université Paris-Nanterre et le pôle Léonard-de-Vinci à La Défense. Des espaces communs de travail sont également prévus ainsi que des services, des commerces, un restaurant et des espaces incubateurs. Par ailleurs, une résidence de *coliving*, comprenant 141 appartements et des espaces partagés comme une salle de sport, une bibliothèque ou un salon, est aussi au programme. La résidence est destinée à un public plus large de jeunes actifs. Les habitants du quartier pourront profiter de cette cité originale puisqu'un

restaurant et deux commerces seront aménagés au rez-de-chaussée, ainsi qu'un espace lounge, un bar, des salles de réunion et de séminaire, un incubateur et un lieu pour l'e-gaming. Des espaces végétalisés seront visibles et accessibles des rues avoisinantes. Ils comprendront une aire de pique-nique, un parcours sportif et un mail piéton traversant. Trois accès seront aménagés de la rue Jean-Jacques-Rousseau, et des avenues Georges-Clemenceau et des Champs-Pierreux. Les toitures, quant à elles, seront végétalisées dans le but de lutter contre les îlots de chaleur en milieu urbain.

Le projet, mené par le promoteur Adim Paris Île-de-France habitat, a été présenté aux Nanterriennes et aux Nanterriens lors du conseil de quartier du 9 décembre 2021. Les travaux ont débuté en novembre dernier après que plusieurs recours ont été levés. La livraison du bâtiment est prévue pour la fin août 2025.

PETIT-NANTERRE

ON VOUS ATTEND au verger

Depuis la création du verger des Glycines et son ouverture au public en novembre 2022, le bailleur Nanterre coop' habitat et l'association Vergers urbains organisent des visites et des ateliers le mercredi, de 13h à 17h, deux fois par mois.

📍 **Prochains rendez-vous** : le 1^{er} février (entretien des pieds d'arbres et semis d'engrais verts) et le 15 février (visites guidées). Les enfants de moins de 12 ans doivent être accompagnés d'un adulte. Verger des Glycines : allée des Glycines.

PETIT-NANTERRE / CENTRE

TBM monte sur scène

Un peu plus tôt que d'habitude, le Théâtre du bout du monde présente son festival Jeunes en scène, du 16 au 18 février avec les comédiens étudiants et adultes de ses ateliers.

📍 **Calendrier des représentations à la Salle des fêtes (4, rue des Anciennes-Mairies)** :

- Jeudi 16 février, à 19h, *Elle parlait la langue des plantes*.
- Vendredi 17 février, à 19h, *X n'est pas une inconnue* ; et à 21h, *Amours floues*.
- Samedi 18 février, à 18h, *Amours floues* ; et à 20h, *Elle parlait la langue des plantes*.

PARC NORD

LOCATION de bureaux partagés

La société Work and Share a ouvert en juin dernier un espace de coworking de 1 200 m² à proximité du RER Nanterre-Préfecture. Sont proposés : des bureaux privatifs, des espaces partagés et des postes nomades, ainsi qu'une offre événementielle pour des réunions, séminaires, formations ou dîners d'entreprise.

📍 **Au 3-5, boulevard des Bouvets. Tél. : 01 85 78 23 31**

VIEUX-PONT /
SAINTE-GENEVIÈVE / CENTRE

UNE SEMAINE pour les parents

Ciné-débat, jeux en famille, ateliers... La semaine des parents en action se profile à partir du 27 mars. Afin de finaliser sa programmation, les habitants intéressés sont invités à une réunion au centre social et culturel Hissez haut le vendredi 10 février, à 10h30.

📍 **Centre social et culturel Hissez haut : 17, rue Paul-Langevin.**



Pompon ours

Parents et enfants, installez-vous confortablement...

QUE CE SOIT À LA MAISON DE LA MUSIQUE, AU THÉÂTRE NANTERRE-AMANDIERS, À LA SALLE DES FÊTES OU AU CINÉMA LES LUMIÈRES, LES FAMILLES ONT ACCÈS À DES SPECTACLES ET DES FILMS D'ANIMATION DE QUALITÉ, TOUT AU LONG DE L'ANNÉE. ● PAR GUILLAUME GESRET

Depuis le début de la saison, ce ne sont pas moins de 11 rendez-vous à destination des familles qui ont été programmés par la Maison de la musique. Des propositions artistiques variées, et de grande qualité, présentées dans le cadre de la saison jeune public : de la danse avec Nathalie Pernette ; du théâtre avec Pauline Ringeade et Élodie Chanut, des ciné-concerts avec Métilde Weyergans et Samuel Hercule... Le mois dernier encore, les Nanterriennes et les Nanterriens ont pu apprécier *Le Carnaval des animaux* dans sa version sud-américaine. Et ça continue ! Le mercredi 8 et le samedi 11 février, la compagnie de Benoît Sicat est invitée à présenter *Ilnapasdenom*, une forme de spectacle classée dans la famille du théâtre d'objet. Cette création, adaptée aux enfants dès l'âge de 4 ans, met en scène deux hommes : le premier fabrique en direct un instrument de musique (une sorte de clarinette en bambou) ; le second compose une partition sonore à l'aide d'un ordinateur, en s'amusant avec les sons entendus sur le plateau. « *Les bruits du menuisier deviennent la matière du musicien. Ça ponce, ça découpe, ça tourne en boucle* », raconte Benoît Sicat. N'hésitez pas à consulter la programmation disponible sur le site internet de la Maison de la musique

(rubrique En famille) car les mois de mars et avril compteront encore quatre spectacles accessibles dès 5 ans.

Les bons plans cinéma

Les adeptes des salles obscures, petits et grands, peuvent aussi se tourner vers la programmation du cinéma Les Lumières. Cet équipement, en partenariat avec la saison jeune public de la ville de Nanterre, projette par exemple deux films d'animation ce mois-ci : *Le Peuple loup* et *Le Jour des corneilles* (lire l'agenda ci-contre). L'équipe du cinéma du centre-ville propose en outre des séances baptisées Mon petit cinéma. Une fois par mois, le samedi à 11h, la projection (au tarif unique de 3,50 euros) est assortie d'une animation et d'un goûter bio offert aux enfants. Le samedi 18 février, *Pompon ours*, qui conte les aventures d'un ours dans la forêt, ravira les enfants dès 4 ans. À noter : la plupart des films programmés d'octobre à juin sont accessibles dès 3 ans, pour une douce introduction aux écrans...

Programmations complètes sur MAISONDELAMUSIQUE.EU et LESLUMIERES-NANTERRE.FR

(PRIX DES BÉBÉS LECTEURS, À VOUS DE JOUER !)

Comme chaque année, le prix des bébés lecteurs met en lumière les albums pour les tout-petits et vous invite à voter pour votre livre préféré. Les professionnels des médiathèques et des crèches de Nanterre ont sélectionné quatre ouvrages pour les enfants de moins de 4 ans : *Amie-ami cache-cache* de Stéphane Kiehl ; *Hamster dame* d'Olivia Cosneau ; *Pas plus haut que trois pommes* de Marine Schneider ; et *Premiers Bonheurs* de Véronique Joffre. Vous pouvez emprunter ces quatre albums dans les médiathèques de Nanterre, ou bien les lire sur place à vos enfants, avant de déposer votre bulletin de vote dans une des médiathèques. Le vote peut aussi s'effectuer en ligne jusqu'au samedi 25 mars. La remise du prix aura lieu le samedi 8 avril.

MEDIATHEQUES-NANTERRE.FR



ZOOM SUR

Claire Maceel

03.02.2023

1 MUSIQUE D'AUJOURD'HUI

Avec *City life*, l'ensemble contemporain TM+ met en avant deux compositeurs new-yorkais que rien ne semble rapprocher : Elliott Carter et Steve Reich.

► À 20h30, à la Maison de la musique (8, rue des Anciennes-Mairies).

04.02.2023

PARLONS LECTURE

Pourquoi lire des livres aux tout-petits ? Le réseau des médiathèques organise une rencontre « Lisons à la maison » pour les adultes autour de cette question.

► À 10h30, à la médiathèque du Petit-Nanterre (6, place des Muguets).

04.02.2023

2 POP

Fille d'Arthur H et petite fille de Jacques Higelin, Marcia Higelin s'est forgée sa propre identité et une singularité qu'elle affirme dans son premier EP, *Prince de plomb*.

► À 20h30, à la Maison Daniel-Féry (10-14, boulevard Jules-Mansart).

04 ET 05.02.2023

3 CINÉ JEUNESSE

En Irlande, une jeune fille chasse les loups avec son père et finit par les rejoindre. *Le Peuple loup* est un beau film d'animation à découvrir dès 8 ans.

► À 11h, au cinéma Les Lumières (49, rue Maurice-Thorez).

08 ET 09.02.2023

4 THÉÂTRE D'OBJETS SONORES

Entre le menuisier-luthier et le musicien-taquin, ça ponce, ça découpe et ça tourne en boucle, tout en rythme. *Ilnapasdenom* est à voir en famille dès 4 ans.

► À 10h30, à la Salle des fêtes (4, rue des Anciennes-Mairies).

09.02.2023

5 MUSIQUE CLASSIQUE

Olivier Bellamy a publié un *Dictionnaire amoureux de Chopin* et Claire-Marie Le Guay interprète le grand compositeur romantique depuis son plus jeune âge. *En amour avec Chopin* les réunit pour un concert suivi d'une rencontre avec le public.

► À 19h30, à la Maison de la musique (8, rue des Anciennes-Mairies).



DU 9 AU 18.02.2023

6 THÉÂTRE

Interdit avant même d'avoir été joué, *Le Suicidé* est un vaudeville soviétique écrit en 1928 par Nicolai Erdman et mis en scène par Jean Bellorini. Une farce grinçante dans une Russie qui sombre dans le stalinisme.

► **Théâtre Nanterre-Amandiers (7, avenue Pablo-Picasso).**

11 ET 12.02.2023

7 POUR LES ENFANTS

Le fils d'un ogre s'aventure hors de la forêt et échappe à l'emprise de son père... *Le Jour des corneilles* est un film d'animation qui captivera les plus de 7 ans.

► **À 11h, au cinéma Les Lumières (49, rue Maurice-Thorez).**

11 ET 18.02.2023

TOURNOIS DE JEUX VIDÉO

Avis aux amateurs : les médiathèques organisent deux tournois de jeux vidéo pour les ados à partir de 10 ans.

► **À 15h. Le 11 février (Mario Kart) à la médiathèque du Petit-Nanterre (6, place des Muguets) et le 18 février (Super Smash Bros) à la médiathèque Pierre-et-Marie-Curie (5, place du 27-Mars-2002).**

DU 14 AU 18.02.2023

THÉÂTRE

Dans *1,8 M*, soit l'espace d'une cellule de prison biélorusse, le dramaturge russe Ivan Viripaev met en scène des textes de prisonniers politiques dont les vies ont été broyées par le régime de Loukachenko.

► **Théâtre Nanterre-Amandiers (7, avenue Pablo-Picasso).**

15.02.2023

SCÈNE OUVERTE

À l'invitation du conservatoire de Nanterre, les groupes et artistes solos investissent la scène.

► **De 20h à 23h, à la Maison Daniel-Féry (10-14, boulevard Jules-Mansart).**

18.02.2023

CINÉMA JEUNE PUBLIC

Une nouvelle journée se lève sur la forêt. Et si on suivait l'ourson Pompon et ses amis dans leurs aventures pleines de joies et de poésie ? Réalisé par Matthieu Gaillard, *Pompon ours* ravira les plus de 4 ans.

► **À 11h, au cinéma Les Lumières (49, rue Maurice-Thorez).**

Si vous n'allez pas aux Amandiers, le théâtre des Amandiers viendra à vous !

Du 1^{er} au 11 février, 11 jeunes comédiens et comédiennes de La Belle Troupe, l'atelier des Amandiers, présentent un spectacle dans plusieurs lieux nanterriens et du territoire.

L'Errance est notre vie est une forme courte, d'à peine une heure, qui s'apparente à un condensé du *Nid de cendres*, pièce programmée en mai au théâtre des Amandiers. Ces deux spectacles sont mis en scène par Simon Falguières, et c'est d'ailleurs sous sa houlette que les acteurs et actrices de La Belle Troupe ont répété au théâtre et à l'Espace Chevreul, tout le mois de janvier. Pour le public de Nanterre, cette proposition itinérante est une chance de découvrir, gratuitement et près de chez eux, le travail d'un metteur en scène en pleine ascension. Et aussi,

d'admirer des acteurs et actrices qui font l'apprentissage de leur métier durant trois ans dans les murs du théâtre des Amandiers. Des représentations sont également prévues pour le public des structures partenaires des Amandiers. À Nanterre : la maison d'arrêt des Hauts-de-Seine, l'IME Balzac et le lycée Joliot-Curie. ● G.G.

📍 **L'Errance est notre vie (petite forme autour du Nid de cendres – épopée théâtrale) :**

- Le samedi 4 février, à 18h, à la salle de quartier Jacques-Decour.
- Le jeudi 9 février, à 19h30, à l'université Paris-Nanterre, amphithéâtre Bernard-Marie-Koltès.
- Le vendredi 10 février, à 18h30, à la salle des Guignons.



- Le samedi 11 février, à 17h, à la médiathèque Pierre-et-Marie-Curie.

Plus d'infos sur NANTERRE-AMANDIERS.COM

Mathias Glikmans



Le goût du risque et de l'échec

Il n'y a pas de mal à échouer : un message difficile à entendre dans une société de la performance. Et pourtant, c'est bien ce message que compte faire passer Dimitri Hatton aux élèves de 1^{re} du lycée Joliot-Curie. Cet artiste en résidence chez Les Noctambules anime un cycle d'ateliers au lycée, qui a débuté fin janvier et s'achèvera le 10 mars. Le tout dans le cadre d'un projet intitulé Art en mouvement, mené par la ville et financé en partie par la région. Avec une autre artiste accompagnée comme lui par l'école de cirque de Nanterre, Yumi Rigout, il invitera les élèves à manipuler des objets, à expérimenter des empilements instables et à accueillir positivement les chutes inévitables. Ces notions d'échec et de succès, mais aussi de lien entre action sportive et geste artistique, seront également le fil rouge d'un second cycle d'ateliers qui se déroulera tout au long du mois de mars au lycée. Animés par des artistes de la compagnie de théâtre de rue MKCD qui a fait sensation l'année dernière au festival

Parade(s), ils s'adresseront aux élèves de 1^{re} professionnelle, métiers de la sécurité. À partir du thème de la pratique sportive, ces derniers répondront d'abord à un questionnaire, puis inventeront une histoire et élaboreront un petit spectacle destiné à être joué sur l'espace public. Une invitation à ouvrir son regard et à créer des passerelles entre le monde du sport et celui de l'art. Ces ateliers, qui se déroulent durant les cours d'EPS, s'inscrivent plus largement dans un parcours du spectateur. Ainsi, les élèves ont assisté à deux spectacles en début d'année à la Maison de la musique, *Näss* et *One Shot*, mettant en scène des performances physiques et artistiques étonnantes de danseurs et de danseuses. Le 25 janvier, ils ont découvert un troisième spectacle, *Rhizikon* (notre photo), conçu par la trapéziste Chloé Moglia, qui aborde la question du risque et de la mise en danger de soi. Des interrogations que les élèves ont pu partager lors d'un échange avec l'interprète du spectacle, Fanny Austry. ● PAR ISABELLE FRUCHARD

Ils donneront le meilleur d'eux-mêmes

LE DIMANCHE 12 MARS, À 17H, LES JOUEURS DE NANTERRE 92 RENCONTRERONT CEUX DE L'ASVEL À L'ARENA. QUE REPRÉSENTE CE MATCH EXCEPTIONNEL AUX YEUX DU COACH ET DES JOUEURS ? NOUS LEUR AVONS POSÉ LA QUESTION. ● PROPOS RECUEILLIS PAR GUILLAUME GESRET



Pascal Donnadiou, entraîneur

« Jouer à l'Arena, c'est tout un symbole ! On a la chance de disposer d'une salle magnifique à Nanterre. Notre premier match à l'Arena, en 2018, avec le record d'affluence et la victoire, reste un excellent souvenir. Le public voit plus qu'un simple match de basket quand il prend place à l'Arena, il assiste à un vrai spectacle avec toutes les animations autour du terrain. Le 12 mars, Nanterre sera au rendez-vous pour gagner contre l'Asvel. L'affiche est belle, Lyon-Villeurbanne est un club emblématique avec de très bons joueurs. »

Hamady N'Diaye, pivot

« C'est toujours incroyable de jouer dans une salle comme l'Arena. Sur le terrain, on ressent l'énergie des supporters. Cela nous donne envie de nous battre encore plus que d'habitude, et je sais que ce type de match soude une équipe. Chacun donne le meilleur de lui-même. J'ai connu ces ambiances exceptionnelles quand je jouais en NBA, je n'oublierai jamais ces moments magiques où tu entends autour de toi les clameurs de 20 000 fans. »



Infos et réservations sur NANTERRE92.COM



Bastien Pinault, capitaine

« C'est très excitant de jouer devant autant de monde, on va se donner à fond ! Pour ce temps fort de la saison, la plupart des joueurs inviteront leur famille à venir assister à la rencontre. Ce sera une belle fête, qui va mettre le club de Nanterre sur le devant de la scène. Ces derniers mois, on a accumulé les blessures et on a dû sauver les meubles. Après la victoire à Limoges mi-janvier et le renfort de deux nouveaux joueurs, je ressens une nouvelle dynamique, la perspective du match à l'Arena donne aussi un nouvel élan. »

Lucas Fischer, arrière

« C'est une chance exceptionnelle de pouvoir jouer au basket devant 15 000 spectateurs. En France, c'est très rare. Nous espérons que la salle de l'Arena sera pleine, que le public de Nanterre va se mobiliser pour nous encourager. L'Asvel est un grand club, mais ses résultats ne sont pas aussi bons que les saisons précédentes. Je suis certain que nous avons notre carte à jouer. Au match aller, nous avons perdu, nous avons donc une revanche à prendre le 12 mars. J'espère que, comme au match aller, j'aurai l'occasion d'avoir des minutes de jeu. Ce sera une sacrée expérience pour moi, qui n'ai que 18 ans, de jouer à l'Arena. »





Les as du volley

L'équipe masculine de la section volleyball de l'Entente sportive de Nanterre (ESN) réalise une très belle saison. Invaincus depuis le début de l'automne, les joueurs de Nanterre sont en tête de leur poule. Ils visent une deuxième montée consécutive pour atteindre la division prénationale, dès l'année prochaine. Entraînés par Djogou Traoré, les volleyeurs verts et blancs font revivre de belles émotions aux spectateurs qui ont connu les grandes heures du club. Les fidèles supporters se souviennent que Nanterre a évolué en pro B au cours des années 1990, et qu'un joueur comme Olivier Kieffer a été formé dans la ville avant de rejoindre l'équipe de France durant les années 2000. En ce début 2023, voilà donc le club reparti sur de bonnes bases ! Le président de la section, Étienne Laigle, entouré de son équipe dirigeante, a de l'ambition. Pour atteindre ses



**Le samedi
11 février à 19h,
venez les encourager
au gymnase
Paul-Éluard.
Les Nanterriens
affrontent
ce soir-là leurs
« frères ennemis »
de Courbevoie.**

Entrée libre.

objectifs, Étienne Laigle, qui est aussi professeur d'EPS au collège Paul-Éluard, mise sur la jeunesse. Les collégiens ont accès à une classe à horaires aménagés pour progresser dans la pratique du volleyball. Ils participent aussi au championnat AS des collèges. Les dirigeants ont par ailleurs observé que l'intérêt des jeunes pour ce sport s'est accru depuis que la France a remporté la médaille d'or aux Jeux olympiques de Tokyo en 2021. « Une star comme Earvin Ngapeth est un moteur pour notre sport, explique un membre du staff. Mais nous avons identifié une autre raison qui amène les adolescents vers le volley. Il s'agit d'un manga japonais, Haikyū !! Les As du volley, qui cartonne chez les jeunes ! » Jeanne et Serge ne sont plus la référence aujourd'hui...

● PAR GUILLAUME GESRET

 ESNANTERRE.COM

JEUNE VICE-CHAMPION DE FRANCE

À 17 ans, Jon Avdiu est le meilleur nageur de l'ESN natation. Il vient une nouvelle fois de le prouver en devenant vice-champion de France dans la catégorie junior sur 100 mètres nage libre en petit bassin. Le Nanterrien, spécialiste des courtes distances en nage libre et en papillon, s'entraîne six fois par semaine pour atteindre les objectifs fixés avec son coach de toujours, Fred. « Je vise une place sur le podium des championnats de France au printemps prochain, ce qui me permettrait d'être qualifié aux championnats d'Europe junior. » Jon sait que les résultats sportifs de cette saison seront déterminants pour son avenir. « Mon espoir est d'intégrer l'Insep [Institut national du sport, de l'expertise et de la performance] dès la rentrée prochaine pour pouvoir m'entraîner deux fois par jour, avec les meilleurs nageurs français. » Même s'il décroche une place à l'Insep, le nageur nanterrien estime que ce sera « un peu juste » pour se qualifier aux épreuves de natation des Jeux olympiques de Paris en 2024, qui se déroulent à l'Arena à Nanterre. « Ce serait génial d'y participer, de nager "à domicile", mais il est plus raisonnable de viser les J.O. de Los Angeles en 2028. » ● G.G.



Jon Avdiu

SPORTS ET HANDICAP



Rencontres de foot fauteuil au sommet !

Les 14 et 15 janvier, Nanterre a accueilli une étape du championnat de France de foot fauteuil de division 1. Au programme : cinq équipes venues de toute la France, dont celle du Nanterre foot fauteuil, et huit rencontres au complexe sportif des Chêneveux. En janvier 2024, le club nanterrien fêtera ses 25 ans ! Un week-end événement se prépare...

 [NANTERRE FOOT FAUTEUIL](https://www.facebook.com/nanterrefootfauteuil)

Une récompense pour le sport inclusif

Le 13 janvier dernier, Jérôme Rousseau, président de l'association Novosport (anciennement Neosports), a reçu le Trophée de l'engagement par la ligue Île-de-France de la Fédération française du sport universitaire. Novosports, qui promeut des activités sportives mêlant personnes handicapées et non handicapées à l'université Paris-Nanterre, va ouvrir prochainement des antennes à Paris et Lille.

 [ASSOCIATION NOVOSPORTS](https://www.linkedin.com/company/nanosports)

À lire sur NANTERREINFO.FR :
« Chacun fait un pas vers l'autre »

Enquête sur le mur d'enceinte du bourg de Nanterre (2/2)

Après avoir exploré les plans du XVII^e siècle dans le numéro précédent (lire p. 26 du *Nanterre info* n° 480, janvier 2023), tournons-nous désormais vers une étude de documents qui peut préciser ce que devient l'enceinte de Nanterre au cours du XVIII^e siècle.

● Par Aliette Gousset de la Société d'histoire de Nanterre



Rappelons qu'aux XVI^e et XVII^e siècles, Nanterre vit dans son enceinte bâtie aux alentours de 1570. Celle-ci est constituée d'un mur percé de cinq portes, de tourelles et d'un chemin de ronde intérieur, lequel la sépare des habitations et jardins. Le fossé extérieur, qui la complète, est comblé cinquante ans environ après son édification. Au XVIII^e siècle, la disparition de cette enceinte semble bien avancée quand, en 1740, l'abbé Lebœuf écrit que le bourg n'en conserve plus qu'une partie. Néanmoins, les archives des comptes du bourg et celles des assemblées des habitants, régulant la vie de celui-ci, nous en donnent une autre image pour cette dernière période. En voici quelques exemples.

Les murs

Ils font souvent l'objet de travaux tout au long de ce siècle. En janvier 1748, on rétribue Antoine Chauvicourt, maçon, pour avoir bouché plusieurs trous du mur d'enceinte. En 1757, on répare la brèche dans le mur de la porte Saint-Denis. En 1774, on règle le transport des gravats des murs et, en 1778, on rebâtit le mur porte de Rueil. En 1782, le mur près de la porte aux Vaches doit être relevé « *sans nuire aux arbres du boulevard* » et, en 1786, Monsieur Chauvicourt, probablement fils du précédent, est rétribué pour des travaux qu'il a effectués « *au mur de la ville donnant sur le boulevard à côté de la porte Saint-Denis* ».



Détail de l'enceinte à la porte Saint-Germain (plan terrier de 1688), place Édouard-Mayer aujourd'hui, à la jonction des boulevards du Couchant et du Midi.

Les portes

Elles posent beaucoup de problèmes. Tous les ans, quasiment, il faut les entretenir : porte aux Vaches, portes de Rueil, de Saint-Denis et de Saint-Germain sont les plus souvent citées. Les travaux y sont un

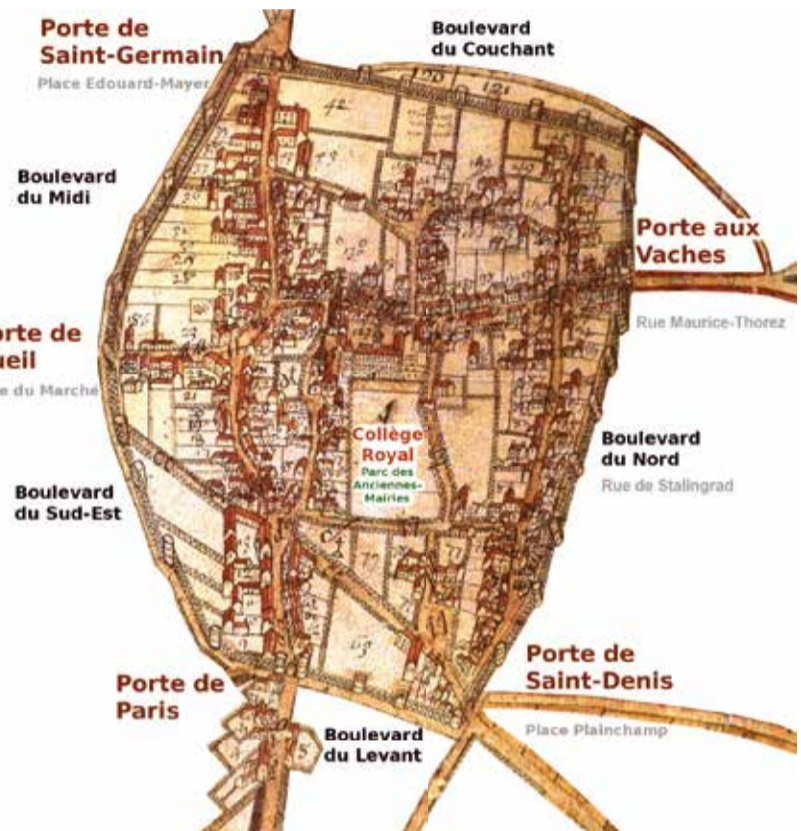
peu plus détaillés car plusieurs corps de métier sont concernés : le menuisier Louis Lauvray, par exemple, interviendra pour trois des portes de la ville en 1756. On ne sait lesquelles, mais, l'année suivante, il s'occupera de la porte aux Vaches. En 1777, son successeur, Monsieur Vanier, fournira une barre pour la même porte. Le maçon est aussi sollicité pour effectuer des travaux aux portes la même année. Le serrurier est appelé aussi souvent que le menuisier. Entretien-on les portes si les murs ne les relient plus ?

Le chemin de ronde

Il va être évoqué, mais bien différemment. De 1766 à 1782, de riches propriétaires de Nanterre dont les jardins jouxtent le chemin de ronde, dit aussi « *chemin de milice* », vont demander l'autorisation d'y agrandir ceux-ci. Les sieurs Leroy, Le Noble, Damin et Vilbert l'obtiennent ; mais l'acte de concession conditionne cette autorisation au rendu de ce chemin « *en cas de guerre civile ou autre* ». Elle est en outre toujours assortie à l'obligation d'entretenir la partie du mur d'enceinte concernée.

Le mur de clôture

Cette enceinte garde donc toujours sa fonction défensive contre d'éventuelles agressions extérieures, mais celle-ci ne semble plus être prioritaire. D'ailleurs, on autorise le sieur Damin à percer « *toute porte ou ouverture qu'il jugera à propos* » alors que ce fait peut nuire au rôle défensif du mur. On continue cependant tout au long de ce siècle à monter la garde aux portes de la ville. Les officiers de milice ont « *fait la visite des portes tant de jour que de nuit* », ainsi qu'il est écrit dans un document de 1748. En 1774, on se soucie de mettre « *les gardes à l'abri le temps de maturation des raisins* » et, pour cela, la décision de construire des guérites au-devant des portes est prise le 27 avril 1777, en assemblée des habitants. De plus, tous les ans, les comptes de la ville comprennent les gages du « *garde-messier* » chargé de la garde des récoltes. Il ne faut pas oublier que sous l'Ancien Régime toute production agricole fait l'objet d'un impôt dû au clergé : la dîme. Il n'est donc pas question qu'un producteur, aussi petit soit-il, puisse soustraire une partie de sa récolte à cette taxe avant l'établissement de son montant. On doit aussi



Plan du bourg de Nanterre en 1688.

payer pour l'entrée des viandes et autres denrées. Il s'agit peut-être là d'un complément d'explication à l'entretien de l'enceinte du bourg.

Les documents du XVIII^e siècle ne confirment pas le récit de l'abbé Lebœuf quand il constate que le bourg n'est plus enclos dans son mur. Le très mauvais état de celui-ci a pu le lui faire penser, mais la muraille est régulièrement entretenue et paraît toujours jouer son rôle. Finalement, ces écrits évoquent une enceinte que l'on entretient et qui se modifie au cours du temps : des murs, parfois doublés extérieurement par un boulevard planté d'arbres, un chemin de ronde intérieur qui se transforme localement en jardin, mais des portes que l'on continue à fermer. Un dernier document mérite ici sa place : le 26 janvier 1790, le bourg règle au maçon, Monsieur Chauvicourt, les travaux du percement d'une sixième porte, rue du Chatel-Marly. Nous ne connaissons pas de document évoquant une décision de faire disparaître l'enceinte du bourg mais la République proclamée, et nombre de taxes supprimées, les murs se trouvèrent probablement démantelés par chacun selon les besoins.



Le chemin de ronde entre le mur d'enceinte et ceux des propriétés (fouilles archéologiques sur la place du Marché, en 1993).

La parole est à vous !

2^e édition

**Défi d'éloquence
ouvert à toutes
et à tous**

1^{er} atelier :

**Mercredi 5 avril 2023
de 18h30 à 21h30**

à l'Agora, fabrique des futurs
20, rue de Stalingrad à Nanterre

+ 4 ateliers d'avril à juin
+ une finale en public le 9 juin

**ENEZ VOUS
INITIER À L'ART
DE DÉFENDRE
DES IDÉES !**

Inscriptions du 13 février au 26 mars 2023

sur Nanterre.fr

Places limitées !



ORIENTATION, FORMATION, EMPLOI



Les Nanterriens de 12 à 29 ans peuvent se tourner vers la SiJ pour être conseillés en matière d'orientation,

de formation, d'emploi, pour porter un projet citoyen ou pour être aidés dans leur vie quotidienne.

CONTRAT NANTERRIEN DE RÉUSSITE

Les Nanterriens âgés de 16 à 29 ans qui ont un projet dans les domaines suivants :

- études et formation ;
 - entrepreneuriat ;
 - solidarité et citoyenneté ;
 - mobilité internationale ;
 - sport et culture.
- Peuvent bénéficier :
- d'un accompagnement personnalisé ;
 - de conseils et d'une aide méthodologique ;
 - d'une aide à la recherche de partenaires et de financements ;
 - d'un soutien financier en échange d'une contribution citoyenne en s'impliquant pour leur ville ou leur quartier.

49, rue Maurice-Thorez
(entrée à gauche du cinéma).
Tél. : 01 41 37 17 11
accueil.sij@mairie-nanterre.fr

Accueil le lundi de 14h à 18h ;
du mardi au jeudi de 10h à 12h et
de 14h à 18h. Sur rdv le vendredi.



LA MAISON DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION

La MEF accueille les personnes à la recherche d'un emploi, d'une formation, ou qui souhaitent se réorienter.

Du lundi au vendredi
de 9h à 13h et de 14h à 18h.

6, avenue Lénine
Tél. : 01 47 29 96 40
mail@mefnanterre.fr



EXPRESSIONS



GROUPE NANTERRE POUR TOUTES ET TOUS

Transport en commun : de la galère des usagers aux enjeux climatiques, un même combat

Travaux, fermetures inopinées, suppressions de trains, rames bondées, problèmes techniques, manque de conducteurs, incivilités... Les transports en commun sont devenus un véritable calvaire pour des millions de Franciliens qui voient, pourtant, une hausse continue des tarifs des titres des transports dont la plus emblématique est celle du forfait Navigo de 12 % en 2023.

Le constat est implacable : sur les seules lignes de métro, entre le 30 novembre et le 27 décembre 2022, ce ne sont pas moins de 407 « difficultés d'exploitation » qui ont été recensées.

Les lignes de RER ne sont pas plus épargnées avec les retards et les suppressions de train quotidiennes.

Des lignes de bus, tellement structurantes pour notre ville, notamment les 159, 258 ou 304, sont également prises dans la tourmente. Le temps d'attente, en semaine, peut dépasser les trente minutes entre chaque bus.

De surcroît, cette situation engendre des altercations parfois vives entre usagers ou avec le personnel de la RATP.

La situation n'est plus tenable.

Le constat et les solutions sont établis depuis longtemps. Cette dégradation du service public des transports du quotidien est due à un manque d'investissement pour le renouvellement du matériel roulant et l'entretien des rames mais surtout à une pénurie de conducteurs.

Il est urgent qu'Île-de-France mobilise, outre les investissements nécessaires, améliore les conditions de travail et de rémunération des conducteurs de train et de bus pour endiguer la pénurie actuelle. Un service public de qualité passe par des agents formés et justement rémunérés.

Ces difficultés sont d'autant plus insupportables dans le contexte d'urgence climatique qui fait de l'amélioration de l'offre de transport une priorité incontournable.

Comment demander aux habitants d'une ville comme Nanterre de ne plus utiliser leur voiture lorsque l'offre de RER ou de bus est insuffisante, voire inopérante ?

Une lutte efficace au service de la transition écologique et la mise en valeur des mobilités douces passe inévitablement par une offre de transport de qualité pour permettre un moindre usage des véhicules particuliers.

À Nanterre, il s'agit également d'enjeux territoriaux importants pour désenclaver des quartiers où la mobilité de ses habitants est rendue difficile par l'héritage urbain des années 1970. L'engagement des équipes municipales successives pour « recoudre les territoires » s'appuie aussi sur les transports en commun.

L'objectif du RER E, et plus encore du futur tramway, est de permettre de mieux relier les habitants entre eux, à la ville et aux communes voisines.

Du global, pour ce qui relève du climat, au local, pour ce qui relève de la mobilité des habitants, le développement des transports en commun est un enjeu central des années à venir.

Il mérite que l'on se mobilise pour le défendre à l'instar de l'initiative du parlement local de la Nouvelle Union populaire écologiste et sociale (NUPES), à laquelle la municipalité a participé, devant la gare de Nanterre-Préfecture le jeudi 5 janvier afin d'interpeller la région, Île-de-France mobilités, la RATP, la SNCF et le gouvernement les enjoignant à prendre leurs responsabilités. Ni les usagers, ni bifurcation écologique ne peuvent attendre davantage.

Patricia Penture
et Gilles Gauché Cazalis
nanterrepourtoutesetous@
mairie-nanterre.fr



GROUPE EELV, GÉNÉRATION.S, CITOYENS

Battons le pavé pour nos retraites et sauvons nos services publics

Le gouvernement nous accule à battre le pavé pour contester une vision comptable déshumanisée, aussi erronée qu'injuste, sur les retraites. Nous sommes pleinement mobilisés pour défendre des droits acquis et un projet de société.

Dans ce contexte périlleux, nous restons ancrés dans tous les combats du quotidien, visant à favoriser l'accès au droit et le bien-être des Nanterrien-ne-s. Nous tenons à défendre des services publics performants, vecteurs de droits effectifs.

Le droit à la mobilité pour toutes et tous est battu en brèche par le gouvernement et la région Île-de-France. Suite au succès de la mobilisation « Stop galère » et au rassemblement du 5 janvier à Nanterre, le ministre des Transports a évoqué un report du processus de privatisation, au-delà des J.O. Les ravages provoqués par la libéralisation des transports publics outre-Manche et dans les métropoles régionales attestent de l'impasse. Nous ne nous contentons pas d'un simple ajustement calendaire de la privatisation. Nous souhaitons d'abord un rétablissement de 100 % de l'offre de transport, respectueuse de l'intérêt des agents et des passagers, ainsi qu'un gel de l'augmentation du prix du Pass Navigo. En parallèle, nous exercerons une pression constante pour une ouverture du prolongement du RER E dès 2024, en nous assurant du maintien d'un maillage adapté des bus.

Des services publics efficaces soutiennent un droit d'accès à la justice effectif et des moyens adaptés. Suite au décès au tribunal de Nanterre d'un juge en pleine séance, notre députée, Sabrina Sébahi, a rencontré la bâtonnière du barreau des Hauts-de-Seine et une délégation de magistrats en vue d'une interpellation du garde des Sceaux.

La scolarisation et la réussite de tous, en particulier des enfants handicapés est un droit intangible. Dans cet esprit, une association de parents d'élèves en cours de constitution, soutenue par les députés écologistes du 92, a vocation à former un recours contre l'État sur la situation des AESH (accompagnant des élèves en situation de handicap). Rappelons que la France détient le triste record en Europe de classes chargées, avec 22 élèves en élémentaire et 26 au collège.

Restons vigilants sur l'accès aux soins, tout en poursuivant la réorganisation du Cash et les avancées du futur centre municipal de santé Juliette-Ténine.

Rappelons enfin que les détenus ont droit à des conditions de vie dignes, en premier lieu d'être protégés et soignés. Concernant la maison d'arrêt de Nanterre, la prise en charge psychiatrique y est notoirement inadaptée, ce qui porte préjudice au bon fonctionnement de l'établissement. De plus, on y relève une surpopulation à hauteur de 160 % et une carence de moyens pour assurer la réinsertion des détenus. Il est urgent de remédier à la situation inacceptable de ce service public essentiel.

Éducation, santé, transports, justice, tous les services publics sont en danger et doivent être restaurés.

Les élus du groupe EELV,
Génération.s, Citoyens

eelv.generations.citoyens@
mairie-nanterre.fr



GROUPE LES ÉLUS SOCIALISTES ET PROGRESSISTES

De la « révolution » à la dépression des transports : il est temps d'agir !

Début 2016, Valérie Pécresse, fraîchement élue présidente de région, décrétait une révolution des transports en Île-de-France fondée sur une modernisation du réseau ainsi qu'une amélioration de l'offre de service. Cette annonce, faite en grande pompe, s'était toutefois concrétisée par une hausse du prix du Pass Navigo, passant de 70 à 73 euros, une hausse alors justifiée par le nouvel exécutif de droite dans le renouvellement du matériel roulant.

Sept ans et deux hausses du Pass Navigo plus tard, cette fameuse révolution laisse un goût amer aux Franciliennes et aux Franciliens. Trains supprimés, RER et métro bondés, temps d'attente parfois démentiel entre deux bus en journée... nombreux sont celles et ceux qui ne cessent de subir au quotidien une situation sans cesse dégradée avec, en prime, une certaine désinvolture teintée de mépris de la droite régionale. À Nanterre, nous ne connaissons, malheureusement, que trop bien les effets d'une telle approche ! Pour s'en convaincre et mesurer l'ampleur du désastre, il suffit tout simplement de se pencher sur les incidents d'exploitation à répétition du RER A et de la ligne L du Transilien, ou bien encore sur la fréquence actuelle des principales lignes de bus (159, 160, 258, 304...) qui desservent notre commune. À cela, nous pouvons ajouter les retards accumulés dans le cadre des lignes 15 et 18 du Grand Paris Express mais également pour le prolongement du RER E à Nanterre-La Folie, deux projets pourtant indispensables pour le développement et l'attractivité de notre territoire. La révolution s'est inéluctablement mue en dépression, au grand désespoir de nos concitoyennes et concitoyens !

À l'heure où les conséquences du réchauffement climatique ne laissent plus aucun doute quant à la gravité de la situation, la question des transports s'est en toute logique imposée comme un enjeu central en termes de politiques publiques. Dans ce cadre, notre ville n'a pas attendu la nonchalance de Valérie Pécresse ou les récents effets d'annonce du président de la République pour porter sa réflexion autour des mobilités douces et de leur promotion, mais également défendre avec force et convictions les transports publics. La mise en place du Plan vélo ou bien encore notre positionnement en faveur de la gratuité des transports lors des dernières élections régionales sont autant d'exemples concrets. Exemples concrets, innovants et ambitieux qui contrastent avec l'approche comptable et libérale de la droite francilienne depuis des années, en témoigne l'ouverture à la concurrence du réseau bus historique de la RATP. Une approche qui, loin de garantir un service public fort et modernisé, contribue en réalité à son démantèlement, prélude à sa destruction pure et simple.

Face à cette situation et à des choix politiques aux effets dévastateurs pour nombre d'entre nous, il est urgent de dire « stop » mais surtout d'agir. À ce titre, vous avez été nombreux à nous rejoindre, le 5 janvier dernier, aux abords de la gare de Nanterre-Préfecture pour dénoncer les conditions actuelles de transport sur le réseau francilien, mais également exiger de la part de la présidente de région des mesures concrètes, comme le gel du prix du Pass Navigo, l'arrêt de la privatisation de la RATP et de la SNCF ou encore la mise à l'étude de nouvelles lignes, condition nécessaire afin de proposer une alternative crédible à la voiture et lutter plus efficacement contre le dérèglement climatique. Une action qui s'inscrit dans une campagne plus globale, animée par les groupes d'opposition de gauche au conseil régional, et que nous vous invitons à soutenir en signant la pétition dédiée sur le site www.stopgalere.fr

Vincent Soulage

Pour nous écrire :
socialprogress@mairie-nanterre.fr



GROUPE
NANTERRE ENSEMBLE

Chronique de deux ans de mandat

À partir de ce mois de janvier, le groupe de Nanterre Ensemble change de visage dans l'assemblée municipale. En effet, pour des raisons à la fois personnelles et professionnelles, nous avons tous les deux pris la décision de mettre un terme à notre engagement et ainsi de céder la place à nos deux collègues suivants sur la liste électorale. Certains d'entre vous ont voté pour nous en 2020, d'autres ne l'ont pas fait. Nous espérons toutefois que vous aurez tous la curiosité de lire ces lignes et que vous serez intéressés par notre « témoignage » !

L'un et l'autre, en nous joignant à l'équipe d'opposition aux côtés de Camille Bedin, avions à cœur de porter une autre voix dans notre ville. En musique, c'est toujours mieux quand il y a plusieurs voix, non ?

Nos engagements respectifs résonnaient avec l'envie de porter la contradiction, comme une sorte de « poil à gratter démocratique » dans un fonctionnement municipal installé depuis des décennies et régi par les mêmes personnes ou presque. Nos sujets de débat et de désaccord porteraient sur nos écoles, sur la vie culturelle, sur l'environnement, sur les choix financiers d'une ville au budget coquet de 360 millions d'euros..., sur l'avenir de notre jeunesse surtout.

En face de nous, un groupe fort (43 contre 10), la majorité municipale, au slogan tellement rassembleur et enviable : Nanterre pour tous... Un groupe porté par un homme, notre maire, respecté et constant, et des « collègues » nouvellement élus, certains comme nous issus de la « société civile » et n'ayant jamais frayé dans les couloirs de la politique... Sur le papier, de beaux débats démocratiques se profilaient à l'horizon...

Au lieu de quoi, chaque conseil municipal s'est avéré un simulacre de débat : réponses méprisantes, ricanements, bavardages et cette assurance que quoi qu'il se passe, tout serait voté à l'écrasante majorité, quasi d'un seul homme, comme par une chambre d'enregistrement automatique. Aux questions inquiètes sur les répartitions budgétaires, sur le bétonnage de notre ville, sur la maigre avancée des promesses écologiques, sur ces arbres centenaires abattus en plein mois d'août sans concertation, sur les décisions partisanes pour éteindre la vitalité de notre Ressourcerie ou les ambitions visionnaires de la Ferme du bonheur, nous avions des réponses lues d'une voix monocorde, sans appel.

Vous citoyens de Nanterre, faites donc l'expérience : il est désormais possible de poser une question au conseil ; vous entendrez une réponse en bois massif, ou alors un magnifique botté-en-touche digne du meilleur arrière du Racing 92 ! À moins que vous ne la posiez quelques semaines avant la prochaine élection, vous n'aurez guère de chance d'être plus entendus. Mais tentez ! Allez aussi assister à un conseil municipal, les dates sont publiques. Ne nous demandez pas un lien internet pour suivre en direct les débats, comme dans la plupart des villes de France et de Navarre ; sachez qu'à Nanterre, une réunion a lieu une semaine avant pour choisir les cinq ou six questions qui seront filmées et diffusées sur le site de la ville quelques semaines plus tard ! Transparence de la démocratie, quand tu nous tiens !

Si le ton de cette tribune est aussi désabusé qu'inquiet, si le ressentiment et la colère se nouent à l'anxiété pour l'avenir, nous restons toutefois convaincus qu'une véritable force d'opposition est primordiale face à une telle majorité, à son fonctionnement et à ses pratiques, ne serait-ce que pour faire savoir, dénoncer, et parfois même l'obliger à renoncer. Pour notre part, nous continuerons tous les deux, de façon différente, à porter cette conviction qu'il faut de la contradiction pour grandir. Il reste un peu plus de deux ans avant le prochain scrutin municipal. Espérons que la polyphonie l'emportera... nous souhaitons bonne chance et bon courage à nos collègues élus du groupe Nanterre Ensemble.

Hélène Décis et Bilel Bougezala
pour le groupe Nanterre Ensemble
contact@nanterre-ensemble.fr



GROUPE NOUS SOMMES
NANTERRE

À Nanterre, l'accès aux soins n'est pas pour tous

Nanterre a la chance de se trouver dans un des départements les mieux dotés en médecins : toutes disciplines confondues, les Hauts-de-Seine comptent près de cinq médecins pour 2 500 habitants... Nanterre, pourtant, compte moins d'un médecin pour 2 500 habitants. Et la situation continue de se dégrader, puisque la ville compte de moins en moins de praticiens, ce qui rend encore plus difficile l'accès aux soins.

Si le maire annonce en grande pompe la rénovation prochaine du futur centre de santé, il n'a misé que sur le Cash. L'hôpital de Nanterre ne fait que rétrécir en importance, au profit de logements et des soins d'urgence du type Cash. Ainsi, il n'a pas favorisé l'installation de médecins, mais au contraire les a laissés partir – les chiffres sont éloquentes. Cette politique renforce les inégalités entre Nanterriens et rend très difficile l'accès aux soins notamment aux Nanterriens habitant dans les quartiers les plus précaires. Inutile de chercher des professionnels de santé (kinésithérapeutes, infirmières ou dentistes, par exemple) en quantité suffisantes au Petit-Nanterre, à Pablo-Picasso ou encore au Chemin-de-l'Île.

Mais rassurons-nous, le maire a pris d'autres décisions visionnaires : il a déplacé la maison médicale du parc des Anciennes-Mairies, dont l'emplacement était privilégié, en laissant place à l'installation de maisons privées, dont les tarifs ne sont pas abordables pour tous. L'absence d'une politique réelle de protection des populations a fait renoncer à de nombreux professionnels de santé de s'installer dans des endroits non suffisamment sécurisés, ou prendre trop souvent le risque de ne pas être payés. Les médecins s'installent chez nos voisins, Puteaux, Suresnes, Rueil, et les tarifs sont réservés aux plus aisés des Nanterriens.

La santé est un pilier important du développement personnel et, à ce titre, nos habitants méritent aussi une situation favorisée, si besoin au moyen d'actions volontaristes de la part de la mairie, plutôt que de laisser faire le marché, le privé, au jour le jour, toujours au détriment de nos concitoyens plus en difficulté.

À quand le retour des dispensaires aux tarifs encadrés, voire gratuits ? Le centre de santé du Parc est saturé et peu de solutions sont proposées pour revenir à un fonctionnement normal, oublié depuis de trop nombreuses années. À quand une politique volontariste d'attraction de médecins, pourquoi pas formés à l'étranger, comme double réponse au désert médical et à une intégration réussie de main-d'œuvre étrangère ?

Adam Oubuih
et Barbara Feaugas
contact@nossommesnanterre.fr



AU QUOTIDIEN

L'hôtel de ville et les mairies de quartier vous accueillent pour de nombreuses démarches. Certains formulaires et services sont accessibles en ligne sur **NANTERRE.FR**.

Les démarches se font surtout sur rendez-vous au 39 92. Avant de vous déplacer, consultez le tableau récapitulatif sur **NANTERRE.FR**, rubrique Démarches.

L'hôtel de ville

1, place du 27-Mars-2002
92000 Nanterre

Lundi, mardi, mercredi, vendredi de 9h à 12h et de 13h à 17h30 / jeudi de 13h à 17h30 / samedi de 9h à 12h30, mariages l'après-midi (fermé les samedis des vacances scolaires sauf pour les mariages).
RDV au 39 92

Mairies de quartier

Chemin-de-l'Île
8, boulevard du Général-Leclerc
92000 Nanterre

Mont-Valérien
207, rue Paul Vaillant-Couturier
92000 Nanterre

Parc
118, avenue Pablo-Picasso
92000 Nanterre
(fermée du 12 au 30 décembre pour travaux)

Petit-Nanterre
4, place des Muguetts
92000 Nanterre



Horaires d'ouverture des quatre mairies de quartier

Lundi de 8h30 à 12h et de 13h à 17h

Mardi de 13h à 17h

Mercredi de 9h à 12h et de 13h à 17h

Jeudi de 8h30 à 12h et de 13h à 17h

Vendredi de 9h à 12h et de 13h à 17h

Samedi de 9h à 12h (fermées les samedis des vacances scolaires)

RDV au 39 92

LA MAISON
DES *femmes*
DE NANTERRE



ACCUEILLIR LES FEMMES VICTIMES DE VIOLENCES
PROMOUVOIR LES DROITS DE TOUTES LES FEMMES



215, terrasse de l'Arche
Tél. : 01 71 11 44 75

maisonsdesfemmes@mairie-nanterre.fr

Ouvert du mardi au vendredi, 9h30-12h / 13h30-17h30.

AGORA

fabrique des futurs

Autour des défis écologiques, numériques et citoyens, l'Agora est un lieu d'innovation, accessible à tous, un lieu de rencontre et de projet.

Retrouvez tous les événements organisés par l'Agora sur **NANTERRE.FR**

Ouvert du mardi au vendredi de 14h à 18h ; samedi et soirée selon programmation.
20, rue de Stalingrad
Tél. : 39 92
contact@agora.fr

RADIOAGORA-NANTERRE.FR

PARTICIPEZ.NANTERRE.FR : l'espace numérique où débattre, échanger et contribuer dans le cadre de concertations publiques. Chacun peut s'impliquer via le budget participatif et/ou les concertations sur les grands projets de Nanterre.

POUR SUIVRE TOUTES LES ACTUALITÉS DE VOTRE VILLE

NANTERRE.FR / NANTERREINFO.FR

L'APPLI NANTERRE



VILLE DE NANTERRE

Retrouvez votre ville sur les réseaux sociaux et aussi tous les reportages vidéo sur la chaîne YouTube, **VILLE DE NANTERRE**.

Don de sang : il y a urgence !

« Les réserves sont insuffisantes. Nous avons besoin de don de sang dès maintenant. » C'est le message qui s'affiche en rouge sur le site de l'Établissement français du sang (EFS). Donner son sang est en effet indispensable pour pouvoir soigner des personnes victimes d'hémorragies ou de maladies, comme la leucémie ou le lymphome. Ce don dure environ dix minutes, il est précédé d'un entretien avec un médecin ou une infirmière, et il faut compter environ une heure sur place. Un questionnaire d'autoévaluation peut être effectué au préalable sur dondesang.efs.sante.fr pour vérifier que vous êtes apte au don. Il est important de bien s'hydrater et de bien manger avant, pendant et après le don. Une collation est toujours offerte par les équipes sur place une fois le don terminé.

Autres besoins urgents : les dons de plaquettes et de moelle osseuse. Ils sont également essentiels pour soigner certaines maladies et sauver des vies. Le premier a une durée de vie très limitée de sept jours et s'effectue uniquement sur rendez-vous dans une Maison du don. Tous les groupes sanguins sont recherchés. Quant au don de moelle osseuse (à ne pas confondre avec la moelle épinière), il est également extrêmement précieux pour les patients en attente d'une greffe. Il faut savoir que dans 80 % des cas, il s'effectue par prélèvement sanguin et dans 20 % par ponction sous anesthésie dans les os postérieurs du bassin. Il faut avoir entre 18 et 35 ans pour être donneur de moelle osseuse et être en parfaite santé. La personne s'inscrit sur le registre national des donneurs et sera contactée en cas de compatibilité optimale avec un patient. ● I.F.

 DONDESANG.EFS.SANTE.FR
DONDEMOELLEOSSEUSE.FR

Retrouvez aussi sur NANTERRE.FR les dates des prochaines collectes de don de sang.

S'INSCRIRE À L'ÉCOLE

DU 1^{ER} FÉVRIER AU 8 MARS

L'école est obligatoire à partir de 3 ans. Les inscriptions pour l'entrée en première année de maternelle à Nanterre (rentrée 2023) ont lieu à l'hôtel de ville ou en mairie de quartier du 1^{er} février au 8 mars sur rendez-vous au 39 92 ou en ligne (espace Mon Compte sur nanterre.fr). Si vous emmenez à Nanterre avec un enfant en maternelle déjà scolarisé, quelle que soit la période de l'année, vous devez prendre rendez-vous (au 39 92 ou via l'espace Mon Compte sur nanterre.fr) pour inscrire votre enfant à l'hôtel de ville ou en mairie de quartier.

 **Liste des pièces à fournir et toutes les infos sur NANTERRE.FR, en tapant « S'inscrire à l'école » dans le moteur de recherche de la page d'accueil. Plan des périmètres scolaires consultable en ligne.**

RECENSEMENT

DU 19 JANVIER AU 25 FÉVRIER

Comme toutes les communes de plus de 10 000 habitants, Nanterre recense chaque année 8 % de sa population. Cette année, le recensement se déroulera entre le 19 janvier et le 25 février auprès d'un échantillon de 3 479 logements. Auparavant, les personnes concernées reçoivent une lettre d'information. Les 19 agents recenseurs de Nanterre font partie du personnel communal et sont tous munis d'une carte officielle.

 **Encore plus simple par internet : LE-RECENSEMENT-ET-MOI.FR**

LOISIRS

CHANT CHORAL

L'association 92-Chœur a pour objectif d'offrir à toutes et à tous la pratique d'un chant choral de qualité dans une ambiance joyeuse et avec un répertoire varié. Ténors et basses restent les bienvenus pour équilibrer les pupitres. Inutile de savoir lire la musique, ce qui compte c'est l'envie de chanter ! Les mardis de 20h à 22h à la maison de quartier du Chemin-de-l'Île.

Contact : 06 79 03 17 91

 HTTP://9-2CHOEUR.BLOGSPOT.COM

ASSOCIATION

PARTICIPEZ

La délégation APF France handicap des Hauts-de-Seine organise régulièrement des activités permettant aux personnes en situation de handicap et à leurs familles de rompre leur isolement et d'améliorer leur qualité de vie (loisirs, sorties culturelles, séjours, actions de sensibilisation...). Si vous souhaitez participer à la vie de l'association et apporter votre aide aux groupes initiatives, ou en savoir un peu plus sur les missions proposées dans le département, contactez-les !

Contacts : dd.92@apf.asso.fr ;
01 41 91 74 00 ; 07 86 57 94 92 ; 06 72 05 77 75

SANTÉ


COVID : VACCINATION

La campagne de rappel vaccinal est ouverte à tous. Le point de vaccination Covid est actuellement installé dans les locaux du centre municipal de santé du Parc (79, avenue Pablo-Picasso). Prise de rendez-vous : sur Doctolib.fr (centre de vaccination ville de Nanterre) ou à l'accueil du CMS du Parc. Accueil sans rendez-vous possible. Tél. : 01 47 29 50 71.

Cette offre municipale complète l'offre des pharmacies et cabinets médicaux, lesquels proposent également la vaccination.

DÉPISTAGE

Chaque année en France, 3 000 cancers du col de l'utérus sont diagnostiqués et provoquent le décès de plus de 1 100 femmes. Alors que 90 % des nouveaux cas annuels de ce cancer pourraient être évités grâce à un dépistage régulier, 40 % des femmes concernées ne réalisent pas, ou pas régulièrement, les examens recommandés. Pourtant, chaque année en France, le dépistage organisé du cancer du col de l'utérus, qui s'adresse aux femmes entre 25 et 65 ans, permet de détecter des lésions précancéreuses qui peuvent être traitées avant qu'elles ne se transforment en cancer.

 **Pour tout savoir sur ce dépistage en moins de deux minutes, visionnez la vidéo disponible sur YouTube : « Cancer du col de l'utérus : pourquoi c'est important de se faire dépister ? »**

CARNET ⁽¹⁾

Période du 16 octobre au 15 novembre

NAISSANCES

Avant le 16 octobre

Ouweys Fall, **Jade Maazouf Orville**, Lucas Lana Blanc, **Nelya Maurer**, Maël Rousselot Sauter, **Cassandra Monnot**.

À partir du 16 octobre

Joyce Delaunay, **Amina El Ghaddani Ettamichi**, Safia Mahcer, **Aylan Bedda**, Joseph Ipoli Felho, **Mamadou Bah**, Apolline Nys, **Luca Lassègue Lopez**, Sofia Marn, **Lanaë Anacharsis**, Léa Ferand, **Suzanne Poncin**, Assiah Morchid, **Kamil Falek**, Djibi Ndiaye, **Aminata Dramé**, Souleymane Gandega, **Maya-Isabella Mercado**, Hélié du Peloux de Praron, **Martins Ajayi**, Eden Yao, **Hosna Safi**.

MARIAGES

Adnan Daoudi et Ilhem Amar, **Aïssa Bilal et Asala Djerad**, Johann Laurent et Leïla Gaucher, **Abderraouf Louhichi et Soufia Trabelsi**, Nabil Saïd et Najat Halim, **Mohamed Dahalani et Nouriat Issulahi**, Slimane Addouche et Hanane Habireche, **Othmane Benyahia et Aïcha Agoumi**, Guillaume Fenech et Tiffany Aris-Brozou.

DÉCÈS

Avant le 16 octobre

Jean-Bernard Piette (75 ans), **Constantin Jura (82 ans)**, Gérald Blanchet (60 ans).

À partir du 16 octobre

Daniel Lesieur (99 ans), **Alain Blanchin (83 ans)**, Antoine Mattéi (96 ans), **Giovanni Noia (74 ans)**, Etienne Mouilhac (76 ans), **Madeleine Renault (95 ans)**.

⁽¹⁾ En respect des règles de protection des données personnelles, la ville de Nanterre est autorisée à publier les événements pour lesquels elle a été expressément autorisée à le faire. Par conséquent, en cas de refus ou de non-réponse des personnes concernées par la naissance, le mariage ou le décès, cet événement ne sera pas publié dans ces pages.

PHARMACIES DE GARDE

Dimanche 5 février
La Petite Pharmacie de Nanterre
67, rue Henri-Barbusse
Tél. : 01 47 21 72 89

Dimanche 12 février
Pharmacie Djiva
99, rue Paul-Vaillant-Couturier
Tél. : 01 47 24 01 94

Dimanche 19 février
Pharmacie de l'hôpital
440, avenue de la République
Tél. : 01 47 82 38 63

Dimanche 26 février
Pharmacie Sol
31, rue Maurice-Thorez
Tél. : 01 47 21 11 97



espace ! CHEVREUL !

LOCATION DE SALLES

semna
01 47 25 92 36
chevreul@semna.fr

SÉMINAIRES
CONGRÈS / COLLOQUES
RÉUNIONS DE TRAVAIL
COCKTAILS
RÉCEPTIONS

97 à 109, av. de la Liberté - 92000 NANTERRE

TOPCHAUFFEURS.FR

RÉSERVATION RAPIDE TAXI - VTC



01 84 60 22 96 Avec 2000 chauffeurs VTC et 500 taxi, où que vous soyez en Île-de-France votre chauffeur est à côté de vous

NANTERRE
LE MAGAZINE DE VOTRE VILLE
INFO
WWW.NANTERRE.FR

Vous souhaitez communiquer dans le magazine de la ville

CONTACT :

01 55 69 31 07
contact@hsp-publicite.fr



HSP Régie publicitaire de la Ville de Nanterre
vous conseille pour vos insertions et créations

Et si en 2023 vous décidiez de changer de SYNDIC !

- Cabinet familial depuis près de 25 ans.
 - Un syndic de proximité pour mieux gérer votre copropriété.
 - Un syndic à votre écoute.

Rejoignez-nous !

*Une agence professionnelle
Proche de chez vous*

58, rue Maurice Thorez
92000 NANTERRE

Tél. : 01 47 24 19 32
www.tassou-gestion.com


TASSOU GESTION
Votre Administrateur De Biens





OUVERTURE DES PORTES À 15H30



BETCLIC ELITE 23^E JOURNÉE



NANTERRE 92



VS ASVEL

UN SHOW EXCEPTIONNEL

SPECTACLE LASERS

EXPOSITION TRAJECTOIRE

FAN ZONE & PLUS

SHOW MI-TEMPS

12 MARS

17H | DIMANCHE



@ PARIS LA DÉFENSE ARENA



BILLETTERIE : WWW.NANTERRE92.COM

